



Le Petit Journal

Janvier 2022

n° 99

*Santé , bonheur à
toutes et à tous !*

Retrouvez Le Petit Journal sur www.bretoncelles.fr



Rejoignez-nous sur
[Facebook.com/bretoncelles](https://www.facebook.com/bretoncelles)



cocciMarket

☎ **02 37 37 23 93**

HEURES D'OUVERTURE

Mardi-Samedi 8-13h & 15-19h30

Dimanches & jours fériés 8h30-13h



**M. & Mme
Oussibla
Ahmed**

20, Place du Général-de-Gaulle 61110 Bretoncelles

**Alimentation Libre-service - Crèmerie - Fruits et légumes
Viande Libre-service - Idées Cadeaux
Livraison gratuite à domicile**

MENUISERIE
JOURDHEUIL Philippe



BOIS PVC ALU - VOLET ROULANT
PORTE DE GARAGE - PORTAIL
FENETRE - ISOLATION - PLACO
AMENAGEMENT DE COMBLES

06.86.45.03.61 - 02.37.37.25.20

61110 BRETONCELLES

RAPHAEL PEINTURE



PEINTURE / DECO

02 33 25 98 91 | 06 71 73 54 39

Bueil - Condeau 61110 SABLONS SUR HUISNE



Aux prairies da Perche

Boucherie, Charcuterie, Plats cuisinés, Buffets froids

Vos bouchers Frédéric et Vincent
vous proposent:

25 place du Général de Gaulle
61110 Bretoncelles

Tel: 02 37 37 20 14

Ouvert du mardi au samedi
8h - 13h et 15h - 19h30
et le dimanche 8h30 - 12h30
Fermé le lundi

Ouvert du mardi au samedi
8h30 - 13h
et le dimanche 8h30 - 12h30
Fermé le lundi



- une viande de la région, choisie par leurs soins
 - une charcuterie artisanale souvent récompensée
 - des plats cuisinés
 - des rôtis spéciaux
 - la réalisation de vos buffets froids
 - des colis préparés en boutique
- * boeuf, porc, dinde, poulet de 100€ à 120€
* 2 colis grillades pour l'été



Sommaire:

- p.03 Éditorial.
- p.05 La vie du Conseil.
- p.15 La vie de la commune.
- p.21 La pluviométrie.
- p.22 La vie culturelle
- p.24 La vie des associations.
- p.34 Bretoncelles environnement
- p.35 Mots croisés
- p.37 L'annuaire de la commune.
- p.38 L'annuaire des associations.
- p.39 dates à retenir
- p.39 solution des mots croisés
- p.40 Horaires S.N.C.F.
- p.41 Assistantes maternelles.

Le petit Journal:**ADI Bretoncelles**

Directeur de la publication :
Daniel Chevée

Rédacteur en chef :
Nelly Slater

Comité de rédaction :
ADI, maire et adjoints.

Impression : Imprim 28

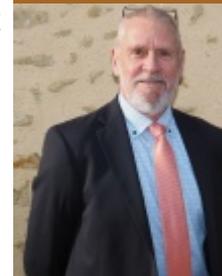
Distribution : Commune de Bretoncelles.

Tirage : 1000 exemplaires.

Photos : Membres des associations et du conseil municipal.

La santé est ce que nous avons de plus cher et souvent elle suffit à notre bonheur pourvu que l'on en mesure l'importance. Dans cette difficile période de pandémie qui dure maintenant depuis mars 2020,

je présente à tous, mes meilleurs vœux de santé pour vous-mêmes et ceux qui vous sont proches et que vous aimez tant.

**Apprenons, tous ensemble, à nous protéger et protéger les autres.**

La commune décroche sa 2ème fleur, d'où notre couverture exceptionnelle. Je vous invite à lire une page réservée à nos agents car sans eux, où qu'il soient, la gestion communale ne serait pas la même.

Une autre page est réservée, cette fois-ci aux jeunes puisque le 4 décembre dernier, nous avons installé une commission spécifique « Jeunes » .

L'année 2021 restera pour nous une année compliquée.

La maison des associations a pris du retard faute d'obtenir les matériaux nécessaires à son aménagement.

Le chemin piéton de Plaisance a commencé avec du retard, à cause de la pandémie qui a perturbé le fonctionnement de l'entreprise.

Toutefois, l'année 2022 devrait être riche en événements avec différents projets comme :

l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques de la route de St Victor et de la Résidence de la Donnette,

la refonte de la médiathèque,

l'aménagement d'une maison médicale par la Communauté de communes,

l'installation d'un réseau de chaleur avec une chaufferie bois, l'isolation de la salle des fêtes,

une réflexion sur l'aménagement de la Maison d'Assistances Maternelles (MAM).

le réseau routier devrait continuer de s'améliorer avec la réfection de la rue Jules Lemaitre et une étude sur l'accessibilité de la rue Calbris.

l'opération la plus attendue est le raccordement à la fibre qui sera effectif avant la fin de l'année 2023. Mais comment installer le réseau filaire et préserver nos haies, symbole du paysage percheron ? Chacun sait qu'internet est aujourd'hui aussi nécessaire que l'était jadis l'eau et l'électricité. C'est pourquoi, la Communauté de communes prend en charge, sur le domaine public, l'intégralité de l'élagage et son entretien les années suivantes.

Et avant de conclure, je voudrais juste vous dire que rien ne se fera sans vous : tous nos projets seront donc débattus lors de réunions publiques, un outil pour créer de la démocratie participative.

Bonne année 2022.

Le maire, Daniel Chevée,

Institut de beauté

Cornaline

4 Rue Lucien David 61110 Bretoncelles

Tél : 02 37 37 24 21

Ouvert les Mardi, Jeudi, Vendredi et samedi
de 10 h à 19 h sans interruption

Sur rendez-vous ou à domicile

GUINOT

Richard BERTHOU

Technicien frigoriste

☎ 06 83 60 00 13

✉ richardberthou@orange.fr

Dépannage, Entretien, Mise en service
pompe à chaleur, matériel froid,
climatisation

61110 COULONGES LES SABLONS

C.E Destruction

cedestruction@gmail.com

06.31.78.49.46



Assistance Nuisibles

Agréé CERT



8 Rue du Gravier 61110 .Verrières



Horaires d'ouverture :

Mardi : 15h30 - 19h

Mercredi et Vendredi : 9h - 13h // 15h30 - 19h

Samedi : 9h - 13h

BRETONCELLES - Centre bourg // 02 37 49 24 30

& JOUR
& NUIT

TAXIS Charles & Vassard

Liaison aéroport - 8 passagers

Portage de médicaments

11 place du Général-de-Gaulle
61110 CONDÉ-SUR-HUISNE

02 33 73 33 19

contact@ambulances-charles.fr

www.ambulances-charles.fr

Fruits & Légumes

Produits laitiers

Viandes

Pain paysan

Oeufs

Epicerie

Cave

Artisanat



1 Place St Pol 28400 Nogent-le-Rotrou

02 37 37 42 95

mdp.perche@gmail.com

lechardon28



Mardi & Vendredi

9h-13h / 14h30-19h

Samedi 9h-13h

**Cet emplacement
pour votre encart :
60 euros**

Principales décisions du Conseil municipal

Réunion du 10 septembre

Monsieur le Maire ouvre la séance et précise qu'il a une pensée pour Jean-Paul Belmondo, immense acteur aimé de tous, qui vient de nous quitter.

DÉMISSIONS DE M. PHILIPPE AMCHIN ET DE MME EMILIE COURTOIS DE LEURS FONCTIONS DE CONSEILLERS MUNICIPAUX : INSTALLATION DE MME CÉLIA DEUDON ET DE M. VALENTIN AKRICHE

Monsieur le Maire rappelle que, par courrier en date du 7 juillet, Monsieur Philippe AMCHIN et Madame Emilie COURTOIS l'ont informé de leur volonté de démissionner de leurs fonctions de conseiller municipal à compter du 8 juillet 2021. Il note par ailleurs que le conseil avait rendu hommage à leur engagement lors de la séance précédente.

Conformément à l'article L 2121-4 du code général des collectivités territoriales, cette démission est définitive et Madame la préfète de l'Orne en a été informée.

Conformément à l'article L 270 du code électoral, Madame Célia DEUDON et Monsieur Valentin AKRICHE, suivants immédiats sur la liste dont faisait partie Monsieur Philippe AMCHIN et Madame Emilie COURTOIS lors des dernières élections municipales, sont installés en qualité de conseillers municipaux.

Monsieur le Maire leur souhaite la bienvenue.

COMMISSIONS ET DÉLÉGATIONS :

Suite aux départs de M. Amchin et de Mme Courtois, Monsieur le Maire propose que les commissions et délégations soient mises à jour. Il invite chacun des conseillers à réfléchir sur l'intégration de nouvelles commissions ou les souhaits de se retirer de certaines commissions. Les modifications seront effectuées lors la prochaine réunion de conseil.

M. Amchin était le référent forêt-bois au sein des Collectivités forestières de Normandie. Il conviendra de le remplacer.

Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 7 Juillet 2021

Le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 7 juillet 2021 a été transmis avec la convocation. Il est soumis à l'approbation de cette assemblée. Le conseil municipal l'adopte à l'unanimité.

CHAUFFERIE BOIS :

Transfert de compétence «bois et réseau de chaleur» au TE61.

Le TE61 a présenté son pré-diagnostic énergétique qu'il a réalisé sur quatre bâtiments communaux (salle des fêtes, l'épicerie, la salle de conférences et la bibliothèque et enfin l'Eglise dans le cadre de la note d'opportunité en date du 17 août 2021. Il sera peut être possible d'ajouter le télé centre (communauté de Communes) et l'arsenal des sapeurs pompiers (SDIS). L'intégration de l'église est irréalisable et ne sera donc pas alimentée par la chaufferie bois.

Monsieur le Maire propose :

- de transférer au TE61 la compétence chaufferie bois et/ou distribution de chaleur
- de l'autoriser à signer les conventions et autres documents correspondant à l'exercice de cette compétence
- d'inscrire chaque année les dépenses correspondantes au budget communal et de donner mandat pour régler les sommes dues au TE61

Ces propositions sont acceptées à l'unanimité.

D'autres travaux seront à réaliser : l'isolation extérieure ou intérieure, la réfection de la cuisine et la ventilation de la salle des fêtes. Des études seront faites pour permettre au conseil municipal de prendre des décisions.

AMÉNAGEMENT D'UN RÉSEAU «EAU CHAUDE» À LA SALLE DES FÊTES ET À L'ÉPICERIE

Afin de permettre de chauffer la salle des fêtes et l'épicerie par la chaufferie bois, il est nécessaire de réaliser un réseau «eau chaude». M. le Maire demande l'autorisation de demander des devis aux entreprises susceptibles de réaliser ces travaux. Le conseil municipal l'y autorise à l'unanimité.

MAISON DES ASSOCIATIONS

M. Pitel quitte la salle de réunions.

Différents devis ont été demandés pour la réalisation des travaux d'aménagement : menuiserie , électricité, etc.... Le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis :

- de l'entreprise Tireau-Pitel pour les travaux d'électricité d'un montant de 1036.86 € TTC (déplacement de prises, modification de l'allumage de la salle avec mise en place d'interrupteurs sur émetteur-récepteur, sélecteur à clé pour l'ouverture du rideau métallique et suppression de 4 projecteurs et de l'enseigne),
- De l'entreprise Jourdeuil pour la fourniture et la pose de 3 rideaux métalliques pour un montant de 7185.60 € TTC,
- De l'entreprise Jourdeuil pour la confection de placards de rangement d'un montant de 5274 € TTC.

Le bois pour la confection du plancher a été acheté auprès de Brico Fontaine (3116.90 €TTC) et les panneaux lumineux (2225.40 € TTC) auprès de Legallais.

Monsieur Pitel est invité à regagner la salle des réunions.

Afin d'équiper la salle, des devis ont été obtenus pour le matériel. Ils sont acceptés à l'unanimité :

- Distri scènes, tapis de danse pour 3615 € TTC
- Casal sport, poteau mobile deux barres pour la danse, 1596.71 € TTC
- Le coin du ring, tatamis, portique sacs de frappe, sacs de frappe : 4906.46 € TTC

Un règlement intérieur sera établi, et un planning sera fixé.

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX ROUTE DE SAINT VICTOR ET RÉSIDENTE LA DONNETTE

Monsieur le Maire rappelle que par délibération antérieure, nous avons délégué au Territoire d'Energie Orne nos compétences en matières de génie civil pour les travaux de télécommunication et d'éclairage public par le biais d'une convention cadre.

Il est également rappelé que l'on a missionné le Territoire

Energie Orne pour le projet d'effacement des réseaux (électriques, télécommunication et d'éclairage public) de la Résidence la Donnette et de la Route de Saint Victor.

Avant d'engager une étude définitive auprès de l'entreprise attributaire du Territoire d'Energie Orne, un avant-projet sommaire a été réalisé afin de préciser les coûts estimatifs du projet. Ils se décomposent comme suit : Voir tableau (1) au bas de la page.

Il est nécessaire de préciser qu'après notre accord sur cet avant-projet et son enveloppe financière, en cas de désistement de notre part, tous les coûts relatifs à l'étude détaillée nous seront facturés.

Monsieur le Maire propose :

- d'approuver cet avant-projet sommaire ;
- de s'engager à coordonner l'effacement des réseaux d'éclairage public et de télécommunication (compétence communale) avec l'effacement basse tension ;
- de commander une étude détaillée auprès de l'entreprise attributaire du Territoire d'Energie Orne ;
- de l'autoriser à signer toutes les pièces relatives à cette opération.

Le conseil municipal décide de valider cette proposition à l'unanimité.

STATION DE POMPAGE DU VERGER : PROCÉDURE D'EXPROPRIATION

Maître Bosquet, avocat, a rédigé le projet de mémoire aux fins de fixation de l'indemnité d'expropriation devant le Juge de l'Expropriation du Tribunal Judiciaire d'Alençon à l'encontre de M. Jean-Louis Martin. Il adresse également une proposition de convention d'honoraires dont la signature est un préalable à l'engagement de la procédure elle-même. Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer la convention.

SITE INTERNET

Une rubrique «économie sociale et solidaire» sera ajoutée dans l'arborescence du site internet de la commune.

Un devis a été établi par Studio 77 pour la création d'un

Tableau (1)

	Effacement des réseaux électriques	Génie civil réseaux téléphoniques	Génie civil d'éclairage public
Coût total (€TTC)	425 957,00 €	60 511.00 €	28 527,00 €
Part communale		60 511.00 €	28 527,00 €

logo, il est accepté à l'unanimité pour un montant de 720 € TTC

RÉSIDENCE SÉNIORS

Favoriser le maintien des habitants au sein de la commune sans pour autant ne laisser que le choix de la maison de retraite, nécessite de créer une résidence Séniors.

Pour ce faire, la municipalité a adressé un questionnaire aux habitants âgés de 60 ans et plus. Au vu des réponses, il faudrait construire 22 logements adaptés.

Partant de ce constat, la commune a cherché un promoteur. Le Logis Familial est en mesure de nous accompagner sous réserve de mettre un terrain viabilisé à sa disposition pour 1 euro symbolique en centre bourg.

AMÉNAGEMENT DU POINT D'ARRÊT DE CARS CITÉ DE LA BOOZ : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA RÉGION

Le point d'arrêt de cars pour les collégiens a été déplacé Cité de la Booz. Il convient d'aménager cet arrêt, les travaux consistent en l'aménagement d'une plateforme et de la fourniture et la pose d'un abribus. Quel type d'abribus poser pour éviter que celui-ci ne soit ni détruit ni dégradé ?

L'arrêt de cars a été déplacé Cité de la Booz. Certains le trouvent trop loin et demandent la création d'un arrêt minute. Il faudrait trouver un emplacement sur lequel le car peut stationner, manœuvrer et où les enfants pourraient attendre et prendre le car en toute sécurité.

AMÉNAGEMENT DES SANITAIRES DU PERSONNEL DE LA MAIRIE

M. Pitel quitte la salle de réunions.

Un devis a été établi pour l'aménagement des sanitaires du personnel de la Mairie. Le devis d'un montant 1521.73 € TTC de l'entreprise Tireau-Pitel est adopté à l'unanimité

M. Pitel est invité à regagner la salle de réunions.

CIMETIÈRE : JARDIN DU SOUVENIR

Un devis a été établi pour le jardin du souvenir : il comprend le remplacement des galets et la pose d'une

table de mémoire. Les familles pourront faire graver des plaques au nom de leurs défunts afin qu'elles soient fixées sur la table. Le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter le devis des Pompes Funèbres et Marbrerie Pinot Chubilleau d'un montant de 1757.98 € TTC et de fixer le montant de l'emplacement à 40 € la plaque.

ANIMATION "MOLIÈRE À LA RUE " : PARTICIPATION DE LA COMMUNE

Le 15 août, la Compagnie du Théâtre s'est produite à Bretoncelles. "Molière à la rue" a été présenté et a remporté un fort succès. La compagnie sollicite une participation financière de la Commune. Le conseil municipal décide de verser 150 € à la Compagnie du Théâtre.

BAIL GIE AUX PETITS FOURS : AJOUT DE L'ACTIVITÉ DE PRODUITS ALIMENTAIRES BIO ET LOCAUX

Un bail a été signé le 21 mars 2017 avec le GIE Aux Petits Fours.

Monsieur le Maire propose de signer un avenant au bail afin d'ajouter l'activité de produits alimentaires bio et locaux. Monsieur le Maire est autorisé à le signer.

Le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 10 septembre 2021 a été transmis avec la convocation de la réunion du conseil municipal du 22 octobre. **Il est adopté à l'unanimité.**

Réunion du 22 octobre

COMMISSIONS COMMUNALES ET DÉLÉGATIONS : DÉSIGNATIONS DES MEMBRES

Les listes des commissions existantes et des délégations ont été transmises aux conseillers municipaux.. Des modifications peuvent être effectuées suite notamment aux démissions de Mme Courtois et de M. Amchin.

Voici ci-après le tableau récapitulatif des commissions et délégations après les modifications

Nom	Domaines	President(e)	Membres
Vie à la campagne	Voiries, chemins, Entretien	Bâcle Chantal	P. Georges, T. Bigeault, V. Guyon-Daniel + adjoints
Développement économique	Commerces/Artisanat/ESS	A. Oussibla/C. Deudon	T. Bigeault + adjoints
Cadre de vie	Fleurs, Mobilité	Annick Haye	T. Bigeault, P. Georges, V. Guyon-Daniel + adjoints
Tourisme et Culture	Tourisme, Culture et Patrimoine	M. Lemonnier, V. Akriche	D. Dos Anjos, N. Slater + adjoints
Communication	PJ	N. Slater	Célia Deudon + ADI
Urbanisme	Aménagement, travaux,	P. Fabre	adjoints
Affaires scolaires	Restauration, centre de loisirs	T. Bigeault	N. Slater, C. Deudon, V. Akriche + adjoints
Fêtes et cérémonies	Associations	D. Dos Anjos	T. Bigeault, V. Akriche + adjoints
Jeunesse et sports	Conseil municipal de jeunes	A. Pierson	V. Akriche, C. Deudon, D. Dos Anjos, A. Oussibla
Sécurité	Télésurveillance	P. Georges	D. Dos Anjos + adjoints et membres de droit
Gestion du cimetière	Entretien, gestion globale	T. Bigeault	P. Georges + adjoints
Environnement	DD, Transition énergétique	D. Chevée	P. Georges, C. Deudon, V. Akriche + adjoints
Santé	Pôle médical	V. Guyon-	A. Pierson + adjoints
Eau/Assainissement	Eau/Assainissement,	P. Pitel	P. Georges + adjoints
Personnel communal	gestion du personnel	D. Chevée	
Service Public	SP+ Elections	M. Lemonnier	adjoints
CAO	Appel d'offres	D. Chevée	Titulaires P.Fabre, M.Lemonnier, A. Suppléants : P. Pitel, C. Bâcle, A. Haye

Nom	Titulaire(s)	Suppléant (s)
Prévention routière	P. Georges	
Sécurité routière	P. Georges	
UNA/ADMR	C. Bâcle	
SIAEP	P. Pitel, C. Bâcle	M. Lemonnier, P. Georges
EAU Dépt	C. Bâcle	M. Pitel
EHPAD	D. Chevée, A. Haye, V.	
Jumelage	N. Slater	
PNR Perche	C. Bâcle, M. Lemonnier	A. Haye, C Deudon
Ecoles	D. Chevée	C. Bâcle
TE61	P. Pitel,	P. Georges
Collectivités forestières	P Fabre	
CNAS	M. Lemonnier	

DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE : MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION DU 5 JUIN 2020

La Préfecture demande que la délibération relative aux délégations du conseil au Maire prise le 5 juin 2020 soit complétée. Les délégations suivantes sont concernées :

- D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues à l'article L.211-2 ou au premier alinéa de l'article L.213-3 de ce même code dans les conditions fixées par le conseil municipal. Le conseil municipal fixe l'application sur les zones U, AU et à AUX du PLUI.
- D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le conseil municipal. Cette délégation est consentie tant en demande qu'en défense et devant toutes les juridictions, et de transiger avec les tiers dans la limite de 1000 €.
- De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite de 5000 €.

RÉSEAUX ASSAINISSEMENT ET EAUX PLUVIALES

Dans le cadre de l'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique route de Saint Victor de Buthon et Résidence la Donnette, il est nécessaire de procéder à l'inspection des réseaux d'assainissement et pluvial afin de procéder éventuellement aux travaux de réfection

Dans le même temps, l'inspection télévisuelle pourrait être réalisée également Rue Ernest Sagot afin de s'assurer que les travaux préconisés dans le diagnostic réseau de 2012 sont toujours faisables.

Le linéaire de réseau d'assainissement à inspecter est de 1470 ml et 950 ml de réseau pluvial.

Monsieur le Maire propose de réaliser l'inspection télévisuelle des réseaux Route de Saint Victor, résidence la Donnette et rue Ernest Sagot et de solliciter Orne Métropole pour l'accompagner dans la réalisation de cette inspection télévisée et la détermination des travaux à prévoir.

Les honoraires de l'assistance de Orne Métropole pour

cette mission est de 900 € TTC.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de confier la mission d'assistance du maître d'ouvrage à Orne Métropole.

AMÉNAGEMENT DU POINT D'ARRÊT DE CARS CITÉ DE LA BOOZ

Un devis a été demandé à Pigeon TP pour les travaux d'aménagement du point d'arrêt de cars situé cité de la Booz. Une subvention pourra être demandée auprès de la Région. Le devis n'a pas été fourni. La Communauté de Communes pourra peut-être également aider au financement de cet aménagement. Le conseil municipal autorise M. le Maire à monter le dossier de demande de subvention.

Pour information, une subvention de 3189 € a été accordée au titre du FAL (fonds d'actions locales) pour les travaux d'aménagement rue Henri Levier (coussins berlinois et panneaux de signalisation).

TRAVAUX DE VOIRIE DIVERS

Des devis ont été demandés pour divers travaux de voirie : chemin du Petit Paradis, Hameau de la Godefraise, chemin du haut de Jonville, Chemin de la Malardière.

En ce qui concerne le Petit Paradis, le Haut de Jonville, ces travaux pourraient éventuellement être pris en charge par la Communauté de Communes Cœur du Perche.

Les travaux de busages au niveau du Hameau de la Godefraise, consistent à curer le fossé, fournir et poser un tuyau d'un diamètre de 300 cm. Le coût de cette intervention de l'entreprise Marchand s'élève à 540.80 €ht. Le conseil municipal décide d'accepter le devis.

Les travaux de curage et le busage du fossé du chemin de la Malardière sont estimés à 5274€ ht. Monsieur le Maire n'invite pas le conseil municipal à délibérer sur ce devis.

PLAQUES DU MONUMENT AUX MORTS

Le Monument aux Morts a été érigé en 1921. Pour le centenaire, Monsieur le Maire propose de remplacer les plaques de marbre comportant les noms des soldats Morts pour la France. Un devis d'un montant de 4924.36 € HT des Pompes Funèbres du Perche a été fourni. Une subvention est sollicitée auprès de l'ONAC et du Souvenir.

LOYER DE MME LÉA DEBRAY

Lors de l'arrivée de M. Aurélien Lewalter, kinésithérapeute, le loyer de Mme Léa Debray avait été révisé à la baisse car elle devait exercer son activité à mi-temps. Cette dernière a repris une activité à plein temps, M. le Maire propose de fixer son loyer à compter du 1er novembre sur les mêmes bases que son confrère, soit 150.27 € pour le loyer et 22 € pour les charges.

TE 61 : MODIFICATION DES STATUTS

Le TE 61 a adressé ses nouveaux statuts accompagnés de ses annexes, validés par les membres du comité syndical en date du 29 septembre 2021. Il appartient à chaque collectivité adhérente de délibérer au plus vite sur ces nouveaux statuts.

Le Maire fait part à l'assemblée du courriel du Président du Te61 du 30 septembre 2021 rappelant que le domaine de l'énergie connaît de nombreuses évolutions et que les statuts du Te61 doivent être adaptés en permanence, en particulier pour pouvoir répondre aux attentes de nos collectivités ou groupements (EPCI) auprès du Syndicat.

Il a ainsi été proposé au Comité syndical, lors de sa séance du 29 septembre dernier, diverses modifications aux statuts actuels, qui ont été acceptées.

- Les nouvelles dispositions, notamment liées aux enjeux de la loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (TECV) du 17 août 2015, permettent au Te61 de prendre des participations dans des sociétés de projets, d'ouvrir la possibilité de créer une Société d'Economie Mixte (SEM) en lien avec les activités du Syndicat, et pour faire face à la diversité croissante des besoins des communes mais aussi des groupements de collectivités territoriales (EPCI) adhérentes.

- Elles permettent également aux groupements de collectivités d'adhérer au Te61, qui dispose de techniciens, de marchés et de compétences spécialisées telles que le diagnostic de ses installations d'éclairages publics et les éventuels travaux qui en découleront.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, (14 voix Pour, 1 Abstention)

- PPROUVE les modifications statutaires ci-dessus,
- PREND ACTE des changements intervenus dans la composition de la liste des collectivités adhérentes.

DÉPÔT DE CONTENEURS DE COLLECTE DE TEXTILE PAR LE RELAIS D'EURE ET LOIR

Le Relais d'Eure et Loir propose de mettre en place deux conteneurs pour la collecte de textile. Ils seront installés Route de Saint Victor et Place de la Gare. Monsieur le Maire est autorisé à signer l'accord de partenariat proposé pour le dépôt des conteneurs.

CONVENTION DE DISPONIBILITÉ DES SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES

Conformément au code de la sécurité intérieure, la convention a pour but de définir entre la commune de Bretoncelles et le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Orne la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires durant leur temps de travail.

Elle définit les obligations de chacun des partenaires selon la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires, les indemnités financières ainsi que les contrôles.

Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention proposée.

Réunion du 26 novembre

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

TARIFS 2022 :

Monsieur le Maire remet un tableau récapitulant les tarifs actuels et ceux qu'il propose.

Pour rappel, les tarifs suivants sont appliqués depuis le 1er janvier 2018 (pas de modification en 2019, 2020 et 2021) :

Habitants de Bretoncelles

1er jour : 165 €

2ème jour : 105 €

Habitants hors commune :

1er jour : 205 €

2ème jour : 135 €

Sociétés locales : 85 €

Lave vaisselle: 33 €

Electricité-chauffage : 0.17 € du kwh consommé

Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les tarifs ci-dessus indiqués.

CIMETIÈRE : TARIFS 2022

Monsieur le Maire remet un tableau récapitulatif des tarifs actuels et de ceux qu'il propose.

Les tarifs appliqués depuis le 1er janvier 2020 sont les suivants :

Concession trentenaire : 150 € les 2 m²

Concession cinquantenaire : 250 € les 2 m²

Concession perpétuelle : 1700 € les 2 m²

Columbarium (pour 30 ans) : 860 €

Cavurne (pour 15 ans) : 260 €

Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les tarifs ci-dessus indiqués.

BUDGET DE LA COMMUNE

- Adoption du référentiel budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2022 :

Le référentiel budgétaire et comptable M57 est l'instruction la plus récente, du secteur public local. Instauré au 1er janvier 2015 dans le cadre de la création des métropoles, le référentiel M57 présente la particularité de pouvoir être appliqué par toutes les catégories de collectivités territoriales (régions, départements, établissements publics de coopération intercommunale et communes).

- délibération valant adhésion à l'expérimentation du compte financier unique (CFU).

Considérant que la commune s'est inscrite dans le cadre de l'expérimentation du compte financier unique à compter du budget primitif de l'exercice 2022, dans le cadre de cette expérimentation, la collectivité doit adopter la nomenclature référentiel M57 à compter du 1er janvier 2022 (délibération ci-dessus).

Cette norme comptable s'appliquera

- au budget principal
- au budget annexe du lotissement du Clos du Perche

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de prendre les décisions suivantes :

- approuver le passage à la nomenclature budgétaire et comptable M57 en lieu et place de la M14,
- approuver l'expérimentation au 1er janvier du compte financier unique (CFU) pour tous les budgets (commune et lotissement du Clos du Perche),

- approuver les termes de la convention à intervenir entre la commune et l'Etat permettant de mettre en œuvre l'expérimentation du CFU,
- autoriser M. le Maire à signer ladite convention ainsi que tous documents y afférant et à engager l'ensemble des démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette expérimentation.

VIREMENTS DE CRÉDITS DES BUDGETS ANNEXES VERS LE BUDGET DE LA COMMUNE

La commune de Bretoncelles intervient très régulièrement sur les réseaux d'eau et d'assainissement (moyens humains et techniques).

Monsieur le Maire propose de virer la somme de 27000 euros du budget de l'eau, 30000 euros du budget d'assainissement et 3000 euros du budget de la station service vers le budget de la Commune, ce que le conseil municipal accepte à l'unanimité.

CONTRAT DE MAINTENANCE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

vu la délibération du Comité syndical du Te61 en date du 30 juin 2015 relative à la modification des statuts du Te61 par la prise de nouvelles compétences optionnelles,

vu l'arrêté préfectoral modificatif n°32 en date du 27 novembre 2015 portant modification des statuts du Te61,

Monsieur le Maire expose que :

dans le cadre de ses nouveaux statuts le Territoire d'Énergie Orne offre la possibilité aux communes de lui confier la compétence relative à l'éclairage public.

Les contrats d'entretien en cours arrivant à échéance le 31 décembre 2021, le Territoire d'Énergie Orne se propose d'assurer, dans les conditions fixées par son comité, la gestion des opérations liées au domaine de l'éclairage public, ainsi que la reprise des contrats en cours.

Suite à cet exposé, Monsieur le Maire soumet à l'approbation du conseil municipal de transférer au Te61 l'ensemble des prestations d'investissement et de fonctionnement liées au réseau d'éclairage public, étant entendu que le retrait du transfert nécessite une délibération.

Il est précisé que la législation en vigueur ne permet pas de transférer au Te61 les seules prestations attachées au domaine du fonctionnement (maintenance, d'entretien et dépannages...).

CITY STADE : DEVIS POUR LA POSE D'UN PARE-BALLON

Une habitante des Grands Prés se plaint régulièrement de recevoir sur sa propriété les ballons provenant du city stade. Après étude avec Agospace, fournisseur du city stade, la pose d'un pare-ballons pourrait être envisagé. Un devis a été établi en ce sens. Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas accepter le devis proposé. Une affiche sera apposée stipulant qu'il faut respecter les règles d'utilisation du city-stade en évitant notamment d'envoyer le ballon par-dessus les filets.

DIVERS DEVIS DE MATÉRIELS

Divers devis sont présentés pour l'achat de matériels tels que des potelets à mémoire de forme... Le conseil municipal décide d'accepter à l'unanimité le devis d'adequat d'un montant de 2196.43 € TTC.

SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE ET CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2ÈME CLASSE

Monsieur le Maire propose de supprimer un poste d'adjoint technique et de créer un poste d'adjoint technique à temps complet à compter du 1er février 2022, ce que le conseil municipal accepte à l'unanimité.

RIFSEEP : ACTUALISATION DE LA DÉLIBÉRATION DU 3 NOVEMBRE 2017

Le 3 novembre 2017, le conseil municipal a décidé d'instaurer le RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel).

Monsieur le Maire propose d'actualiser cette délibération :

- article 9 : ajout dans le cadre d'emploi, pour la filière culturelle, les assistants de conservation (catégorie B),
- de modifier l'enveloppe de crédits des IFSE (indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise) 12760 € au lieu de 11866 €,

- de modifier l'enveloppe du CIA (complément Individuel Annuel) : 3060 € au lieu de 3000 €,

Le conseil municipal accepte à l'unanimité ces décisions.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DU PERCHE

Monsieur le Maire propose de signer la convention de mise à disposition d'un conseiller numérique avec la communauté de communes Cœur du Perche. **La présente convention n'est valable que si toutes les communes acceptent cette convention.**

Il est confié au conseiller numérique un certain nombre de missions:

- Ateliers thématiques (par exemple la maîtrise des réseaux sociaux, l'utilisation du paiement en ligne, la demande de RV médicaux sur les plateformes comme Doctolib...),
- Formations individuelles (par exemple la création d'une boîte mail, la consultation des mails...),
- Permanences physiques et téléphoniques pour permettre un suivi des personnes formées ou renseignées.

La mise à disposition prend effet le 1er décembre 2021 pour une durée de deux ans, reconductible par tacite reconduction par période d'une année.

En contrepartie, une contribution annuelle de la commune sera versée à la Communauté de Communes (Imputation commune: article 6216—Imputation Communauté de communes: article 70845).

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser M. le Maire (sous réserve - voir plus haut) à signer cette convention.

PETITES VILLES DE DEMAIN

La communauté de communes Cœur du Perche a signé le 23 juillet 2021 une convention d'adhésion au programmes Petites Villes de Demain avec l'Etat, la Région Normandie, le Département de l'Orne et Rémalard en Perche pour le compte des 5 pôles de centralité du territoire (Rémalard en Perche, Bretoncelles, Sablons-sur-Huisne, Berd'huis et Perche en Nocé). Un chef de projet développement territorial a été recruté en septembre pour animer et coordonner les différentes

opérations à engager sur la période 2021-2026 au service du projet de territoire dans le cadre du programme Petites villes de Demain et d'une Opération de Revitalisation du Territoire.

Première étape : concevoir avec l'ensemble des élus, acteurs et citoyens du territoire un projet de territoire au service du développement et de la revitalisation de Cœur du Perche afin de :

- conforter le dynamisme des communes qui exercent des fonctions de centralité ;
- améliorer les conditions de vie des habitants en milieu rural ;
- mobiliser les partenaires ;
- répondre aux problématiques de transition écologiques, numériques et démographiques.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Le Pays du Perche Ornaïs anime une plateforme habitat structurée en deux volets :

• Un espace Conseil FAIRE qui deviendra France Rénov' au 1er janvier 2022 :

- informe et conseille tous les ménages sur les étapes de la rénovation énergétique et les aides financières,
- oriente vers les bons interlocuteurs,
- accompagne le montage des dossiers Région pour une rénovation BBC (Bâtiment Basse Consommation),
- sensibilise les particuliers ainsi que les professionnels de la rénovation énergétique.

• Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat OPAH :

Conditions d'éligibilité: les ménages aux revenus modestes (sous les plafonds de ressources ANAH),

- Pour des travaux permettant un gain énergétique d'au moins 35%, des sorties d'insalubrité ou une adaptation à la perte d'autonomie,
- Réalisation de plan de financement, accompagnement au montage des dossiers, suivi des dossiers,
- Commandes des visites à domicile réalisées par EcoPertica, notre prestataire technique.

Les contacts sont Mesdames Céline DAVIGNON et Marine Aveline.

PROJET DE CRÉATION D'UNE CHAUFFERIE BOIS ÉNERGIE : VALIDATION

Monsieur le Maire présente la note d'opportunité. La proposition vise à réduire la longueur du réseau de chaleur et à utiliser l'ancien local de la chaufferie à fuel. Y aura-t-il des nuisances sonores provoquées par la chaudière ?

Monsieur le Maire propose de prendre la délibération suivante :

- Vu la délibération du mardi 11 septembre 2020 sur la commune de Bretoncelles ayant pour objet d'adopter la convention avec le Te61 pour la réalisation d'une note d'opportunité bois-énergie,

- vu la signature de la convention avec le Te61 pour la réalisation d'une note d'opportunité bois-énergie le 5 février 2021 à Bretoncelles,

- vu la délibération du vendredi 10 septembre 2021 sur la commune de Bretoncelles ayant pour objet le transfert de la compétence optionnelle «et/ou distribution de chaleur» au Te61,

- vu la délibération du mercredi 29 septembre 2021 par le Territoire Energie de l'Orne à Valframbert ayant pour objet l'acceptation du transfert de la compétence optionnelle «et/ou distribution de chaleur» par la commune de Bretoncelles au Te61,

- vu la restitution du rapport et la présentation de la note d'opportunité bois-énergie à Bretoncelles le 17 août 2021,

- vu la restitution du rapport et la présentation de la note d'opportunité bois-énergie version 2 à Bretoncelles le 5 novembre 2021,

- dans le cadre d'un projet communal de rénovation des chaufferies et systèmes de chauffage des bâtiments du centre bourg de Bretoncelles, listés plus bas, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- de valider la création d'une chaufferie au bois déchiqueté (plaquettes), son silo et son système de relèvement propane dans et aux abords de l'ancienne chaufferie de l'actuelle salle des fêtes de Bretoncelles, permettant de fournir la puissance nécessaire au chauffage des bâtiments listés ci-dessous.
- de valider la création du réseau du chaleur dédié à cette chaufferie bois énergie et desservant les bâtiments suivants:

-l'Espace Abbé Fret,

-la salle des conférences,

- l'épicerie et son logement,
- la salle des fêtes,
- de valider la prise en considération de la possible évolution du périmètre parallèlement aux données technico-financières du projet.
- d'autoriser le Maire de Bretoncelles à signer tout document permettant la bonne exécution de la présente décision.

Cette délibération est prise à l'unanimité.

PERCH'EST : RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU

Le rapport annuel établi par Perch'Est a été transmis aux conseillers municipaux. Ce rapport est soumis à l'adoption de l'assemblée communale. Il est adopté à l'unanimité.

Prochaine réunion

le vendredi 28 janvier 2022 à 19 heures.

Les vœux du maire ayant été annulés pour cause sanitaire, vous trouverez dans ce Petit Journal une lettre du maire.

PROGRAMME RADIO 61110 sur www.bretoncelles.fr

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Le métal c'est du Lourd	20h30	3h				13H
Monte le son chéri		20H30	3H			17H30
La besace à Contes			12H et 16H45	2H30		12H et 16H45
Cette année-là			20h	1h		
16 mesures				21h	4h	
Champs Libres					13h	3h
Café Littéraire					14h30	4h30
Clubbing					de 21h à 00h00	
Antilles						De 20h à 22h
Reggae						De 22h à 0h00

Tous les jours de la musique en continu 24h/24 !

- **Le métal c'est du lourd.** Fred et Bruno envoient du lourd dans une émission 100/100 métal. Ça va déménager !
- **Monte le son chéri, c'est André.** Une émission qui aime toutes les musiques. Du rythme, des chansons tendres, de la nostalgie, des découvertes et des nouveautés pour 100 minutes d'évasion.
- Les contes et légendes de **La Besace à Contes** folârent sur votre web radio. Laissez-vous porter par la douce voix de Frédérique.
- **Cette année là.** Une émission qui survole les grands événements ainsi que les sorties de films, ponctuée par les tubes de l'année en question.
- **16 mesures.** Une émission Hip Hop sans concession, animée par des mc's passionnés et acteurs du mouvement des décennies, Acet'one et Siam!!! Des livres, des interviews, des freestyles, des playistes de malade !!!
- **Champs libres,** interviews d'actrices et d'acteurs de l'agriculture innovante dans le Perche avec Christophe.
- Retrouvez André dans son **Café Littéraire** et ses interviews d'auteurs et auteures.

Virginie



La commission Jeunes

Installée le 4 décembre 2021,

cette commission se compose de 9 membres dont 4 garçons et 5 filles.

Un lien est assuré entre la commission et le conseil municipal par l'élue référente Amandine Pierson.

Présente aux réunions de la commission Jeunes, elle rapporte les travaux et les propositions de celles-ci vers le Conseil Municipal et, vice-versa, présente les attentes et les questions des élus à cette commission.

Un autre élu, Damien Dos Anjos, est l'animateur dédié à cette commission pour assurer une vraie représentation des jeunes auprès de l'exécutif municipal.

Le jeune s'engage à :

- s'investir dans les projets visant d'améliorer le quotidien des jeunes de la commune,
- établir un lien entre les générations de la commune,
- informer les jeunes de la commune des actions que la Commission Jeunes veut réaliser,
- participer aux manifestations, et commémorations de la commune,
- favoriser la citoyenneté et l'expression des jeunes,
- être porteur de projets simples, ou ambitieux et œuvrer à leur réalisation,
- s'informer des besoins, des attentes des jeunes de la commune,
- représenter les jeunes auprès des élus municipaux.

Le jeune a les droits suivants :

- proposer des projets ou des actions pour la jeunesse Bretoncelloise et / ou d'intérêt général,
- organiser des manifestations culturelles ou de loisirs des expositions ou des fêtes,
- exprimer librement ses opinions,
- s'impliquer dans des actions locales, nationales, européennes ou internationales,
- améliorer le quotidien de la jeunesse ou de la commune et ou des bretoncellois en général,
- donner la possibilité aux jeunes de participer à la vie citoyenne en faisant part de leurs idées.

Légende de la photo de gauche à droite, et de l'arrière vers l'avant :

Madame Amandine Pierson et Monsieur Damien Dos Anjos.

Julien Martin Degortes, Théo Bouges, Ulysse Gies-Rolland, Lina Pigeon Bouchemella, Timéo Riva, Noélie Guyon-Daniel, Célia Herriau.

Maëlle Felisberto Da Cruz en bas, Juliette Rambert.

Bravo à ces jeunes pour leur engagement !





Commémoration du 11 novembre et de la bataille du 21 novembre 1870

La vie de la commune

11 novembre 2021 : la commémoration de l'armistice de la première guerre mondiale s'est déroulée : dans un premier temps, au monument aux morts, où un hommage a été rendu aux bretoncellois morts pour la France et dont les noms figurent sur le monument, mais aussi à ceux qui ont donné leur vie pour notre pays depuis le 11 novembre 2020 sur les différents théâtres d'opérations.



C'était aussi un hommage à toutes celles et ceux qui ont perdu la vie pour notre pays dans tous les conflits que la France a connus.

Dans un deuxième temps, au cimetière, nous avons honoré la mémoire des 22 soldats inhumés sous la croix de 1870, ceux qui reposent dans le carré militaire et Roger Calbris, fusillé à l'âge de 22 ans par les allemands au mont Valérien, en 1944.



La participation massive des militaires de la 4ème compagnie de l'UIISC 1 (Sécurité Civile) de Nogent-le-

Rotrou ainsi que les sapeurs pompiers du centre de secours de Bretoncelles, a amplement contribué à la réussite de l'événement et nous tenons à les en remercier.

Un grand merci à Julien, Célia, Marin et Tristan, élèves des classes de CM1, CM2 de l'école de Bretoncelles, qui ont lu la lettre émouvante d'un poilu. Merci à leurs parents qui les ont encouragés ainsi qu'aux personnels du corps enseignant de la commune qui leur ont fait travailler ce texte. Merci à tous les bretoncellois qui se sont associés à nous.



21 novembre 2021 : au cimetière de Bretoncelles, commémoration du 151ème anniversaire de la bataille du 21 novembre 1870 opposant les soldats français à l'armée prussienne.

De violents combats s'étaient déroulés sur la ligne La-Madeleine-Bouvet, Bretoncelles, La Fourche, faisant de nombreuses victimes. Un hommage leur a été rendu devant le monument de 1870-1871. Nous remercions Madame Christelle Radenac, conseillère départementale, Madame Françoise Leblond, présidente du comité du Perche ornais de la Société des Membres de la Légion d'Honneur, de nous avoir fait l'honneur de leur présence.



A l'issue de la cérémonie, nous avons pu assister à la conférence donnée par Yves DUPREZ, délégué départemental de l'Orne du Souvenir Français, relatant le conflit de 1870-1871, présentant en particulier les événements des 21 et 22 novembre dans notre région. En fin de conférence, Yves DUPREZ nous a présenté Etienne ROHMER, dont l'arrière grand-père originaire d'Alsace, Jules REUTINGER, s'était engagé au 1er

RIMA à Cherbourg et avait combattu à Bretoncelles. Etienne ROHMER nous a présenté « Sur les pas du soldat Jules Reutinger », l'ouvrage où il a rassemblé les notes écrites par son aïeul, qui lui ont permis de retracer son parcours durant ce conflit. C'est un émouvant témoignage.

Pascal Georges
Président de la AACPG



Résultats du concours de maisons fleuries

CATÉGORIE FAÇADE ET BALCON

M. et Mme Saffray
Mme Lherminier
M. et Mme Lalière
Mme Cordier

CATÉGORIE CAMPAGNE

M. Morel
Mme Moutiers

CATÉGORIE JARDIN ET FAÇADE

M. et Mme Peisey
Mme Tireau
M. et Mme Lagourdette



Félicitations du jury et du conseil municipal à tous les participants.



Un service exceptionnel et une carrière distinguée

Tout le monde connaît la famille Jourdheuil à Bretoncelles et on ne peut pas passer sous silence la retraite de Philippe du corps des sapeurs pompiers en cette année 2021 à l'âge de 60 ans, avec le grade de commandant honoraire.

totale du centre par le département, et le renouvellement des véhicules.

La journée nationale des sapeurs pompiers à Paris en 2015 a été également une grande occasion. »

Pouvez-vous nous en parler ?

« Une délégation de sapeurs de chaque département était conviée au ministère de l'intérieur où nous avons été reçu par M. Caseneuve. Ensuite nous avons tous défilé sur les Champs Elysée jusqu'à L'Arc de Triomphe ou des gerbes ont été déposées. Un grand moment. »

Malheureusement il doit y avoir aussi des interventions qui vous ont marqué ?

« L'incendie du Cabaret Melrose à Condé sur Huisne, j'y étais détaché en tant que 1er chef de groupe sur le site ; l'incendie du silo agricole (SCAEL) ; de nombreuses interventions pour accidents en particulier l'accident de chemin de fer à Condé, où l'on a déploré 3 victimes décédées. Là encore, j'étais chef de groupe. »

Votre famille a été, et est toujours très impliquée dans le centre de secours de Bretoncelles ?

Mon père, Charles Jourdheuil, ancien chef de centre a été pompier pendant 42 ans et est parti à la retraite avec le grade de Capitaine honoraire.

Mon frère Michel Jourdheuil, a été pompier pendant 42 ans s'est retiré avec le grade de sergent honoraire, Mon beau-frère, Bernard Falezan, pompier pendant 33 ans et parti à l'âge de 64 ans avec le grade de lieutenant honoraire.

Ma femme Béatrice Jourdheuil, pompier pendant 31 ans, s'est retirée avec le grade d'adjudant honoraire.

Mes 3 enfants ont été pompiers. Maxime, adjudant chef, Benjamin, sergent, le sont toujours. »

Je suppose que le rôle de pompier a bien changé au cours de votre longue carrière ?

« Les pompiers sont amenés,

Je l'ai donc rencontré.

« J'ai été sapeur pompier durant 44 ans. » me dit-il.

« Je suis rentré au centre de secours à l'âge de 16 ans. J'ai effectué mon service militaire à la BSPP à Paris.

- J'ai été nommé Chef de centre en 1988.

- Puis Capitaine en 2011.

- Chef de communauté de centre Bretoncelles-Rémalard en 2019.

- Cette année (2021) je viens de recevoir la médaille d'honneur avec rosette pour services exceptionnels échelon argent. »



Pendant cette longue carrière distinguée vous avez sans doute vécu des temps forts ?

« Il y a eu l'agrandissement du centre de secours de la commune réalisé par les sapeurs pompiers eux-mêmes ; puis la départementalisation. »

La départementalisation, c'était en quelle année et qu'est-ce que ça a changé pour les sapeurs pompiers ?

« C'était en 1996. Cela a eu un impacte majeur sur la formation et la gestion des sapeurs-pompiers ainsi que du matériel qui ont été dès lors pris en charge par le département au lieu des communes. C'est depuis cette réforme que tous les sapeurs pompiers de France ont le même uniforme par exemple.

Ensuite il y eu la réfection



maintenant, à porter secours beaucoup plus souvent pour des malaises que pour des victimes d'accidents ou pour combattre des incendies.

La formation à l'école départementale prend de plus en plus d'ampleur. Les contraintes familiales sont devenues plus lourdes. »

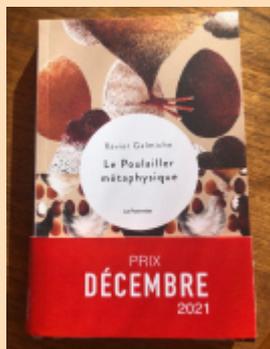
Et pour terminer quelles sont les qualités les plus importantes chez les sapeurs pompiers volontaires ?

« Leur disponibilité ; leur relation avec la population ; l'esprit d'équipe et leur adaptabilité : chaque intervention est différente. »

Un grand merci à M. Jourdeuil.

« Le Poulailier métaphysique »

Lecture et dédicace de Xavier Galmiche à l'espace abbé Fret



Xavier, professeur de littérature tchèque et des cultures d'Europe centrale et orientale à la Sorbonne, aime passer ses loisirs dans sa maison à Bretoncelles, où il élève poules, canards, moutons. Il nous a fait l'honneur et le plaisir de venir nous présenter le

« Le Poulailier métaphysique », prix Décembre 2021.

Xavier a commencé la lecture de son œuvre, ... et nous avons été transportés dans un univers parallèle ...

A travers la description de la vie de ses poules, sa prose, ciselée avec grande précision et délicatesse, nous amène à envisager leur monde ... et beaucoup plus... Ce n'est pas une balade au royaume des bêtes.

Tout comme les étoiles et constellations qui émaillent le ciel d'une nuit d'été peuvent nous subjuguier et nous amener à penser à la possibilité d'autres univers et à notre place dans le cosmos, l'auteur, en nous plongeant dans ce monde du Poulailier, nous interpelle et nous amène à y voir d'un regard neuf, notre propre nature, l'humanité, le divin ... l'ordre des choses...

« Le Poulailier métaphysique » peut se lire comme une fable de La Fontaine, un conte philosophique, (une œuvre fantastique telle que « Le disque-monde » de Tony Pratchett,) ou encore une suite de tableaux amusants, ou tragiques (voir les glaneurs de poubelle) ; dans les mots de l'auteur « **ce livre se picore** » ; pourquoi faut-il le lire « **pour passer un bon moment** ».

Il vous surprendra.

Bonne lecture.

Xavier sera à
"La nuit de la Lecture"
le 22 janvier à 18h
à la médiathèque.



NSI

Généalogie

Changement pour les permanences de généalogie à la médiathèque

Chacun pourra désormais **prendre rendez-vous** le jour de son choix avec Yveline.

Pour rappel, la médiathèque vous propose de vous accompagner dans vos recherches ou de vous initier à la généalogie gratuitement. Pour cela, contacter la médiathèque au 02-37-37-25-27 ou par mail biblio@bretoncelles.fr



Une équipe de 10 personnes à votre service

Une page sera consacrée dans le Petit Journal au personnel de la commune. En effet, qu'il soit affecté au service administratif, à la poste, la culture ou au service technique, c'est grâce à lui que la commune fonctionne et fonctionne même bien.

Une équipe technique qui nous permet de faire des économies.

Aujourd'hui, je mettrais l'accent sur l'**équipe technique** qui fait La Une de notre Petit Journal mais vous découvrirez au cours de l'année 2022, son rôle essentiel, même s'il est moins visible que celui des autres agents.

L'équipe technique est pilotée par **Christophe Busloup**.

Elle se compose de

Pierre Rivière, spécialisé dans l'entretien des espaces verts,

Michel Paris, le "touche à tout" et notre **spécialiste** pour la piscine,

Benjamin Jourdeuil, le tout dernier qui apprend vite et accompagne Christophe dans les missions essentielles.

Philippe Riguet, qui n'est pas un inconnu puisqu'il travaille pour la commune depuis fort longtemps, a intégré cette équipe à temps partiel depuis le 1er janvier 2022.

Vous avez sans-doute noté qu'aucun apprenti n'a été recruté faute de candidat motivé.

Pourquoi la couverture est-elle consacrée à cette équipe ?

La commune a décroché une 2ème fleur au concours des villes et villages fleuris. Ce palmarès est forcément le résultat de plusieurs facteurs stratégiques liés au budget et à l'équipe.

Rien ne serait possible sans l'entretien et l'arrosage effectué régulièrement par toute l'équipe.

Et si quelques habitants y contribuent, c'est la cerise sur le gâteau et je ne peux que vous encourager à procéder à l'entretien devant chez vous. Rappelez-vous notre programme électoral « et si on s'y mettait tous ». Ce serait une petite contribution à la beauté de votre village.

Et que les 53% des habitants des hameaux se rassurent, c'est toujours plus agréable de faire ses courses dans un bourg bien entretenu et fleuri.

Mais le gain pour la commune ne s'arrête pas là. L'année 2021 a vu la restauration de nombreux chemins (le bas de Jonville, le Val, Brouin) et il faut aussi compter un chemin rural à la Bazollière.

La décoration de Noël, en place depuis fin novembre est également la réussite de l'équipe technique depuis que nous traitons nous-mêmes cette partie. Vous avez remarqué la jolie cabane du Père Noël avec sa boîte à lettres qui a régalé les enfants, c'est encore eux qui l'ont faite ! Bien sûr, certains pensent que nous pourrions sous-traiter certaines activités mais la réactivité n'est pas la même et le coût en serait souvent exorbitant.

Un nid de poule, une pancarte à nettoyer, un problème technique au groupe scolaire, un orage qui a ravagé un chemin, un arbre qui menace de tomber, un fossé qui s'est bouché, une fuite d'eau, une canalisation d'assainissement à revoir ou encore la chapelle Gareau que l'on veut protéger avant une restauration, c'est tout cela et même plus que l'équipe peut faire.

En tant que maire, je suis fier du travail fait et bien fait, dont les résultats vont durer, et donc, économique.

Daniel Chevée





Automne et fêtes de fin d'année à l'Ehpad

Les belles journées d'automne ont permis des promenades, des sorties sur le territoire. Des travaux importants ont également été réalisés pour la création d'un jardin pour l'Unité Alzheimer.

Avec l'arrivée du froid, le thème de la laine s'est imposé !

Deux arbres du parc ont été recouverts en « Yarn bombing » ou « tricot graffiti » grâce au travail assidu des Résidentes.

Nous avons préparé le marché de Noël, où des créations seront vendues, afin de récolter des fonds, destinés à l'animation sociale et culturelle.

Au programme des festivités :

- l'association BPN et sa projection de cartes postales anciennes et plus récentes de Bretoncelles.
- L'arbre de Noël avec les enfants du Personnel et une animation intergénérationnelle.
- Erwan et son orgue de barbarie. Une représentation d'accordéon mêlée au chant pour une ambiance rétro. Sans oublier la visite du Père Noël.
- Evidement les réveillons et jours de fêtes, où le personnel se mobilise auprès de nos Résidents, dans un décor festif et raffiné.



En cette fin d'année, nous avons eu la joie de fêter les 100 et 101 ans de Mesdames Lepan et Lieataer.

Année / Mois	2020		2021	
	2020	2021	2020	2021
août	47,70	19,50	47,00	26,00
septembre	35,50	68,40	50,00	60,00
octobre	108,70	121,36	100,00	119,00
novembre	27,30	55,00	37,00	28,00
	Moulin de Thivaux		La Gilardière	

Pluviométrie

Ces relevés sont effectués par
Jean-Baptiste Huchon et Guy Moreau.
Pour en savoir plus :
www.agriculture-durable61.com



La saison culturelle

Toujours plus de SPECTACLES et de films en 2022 :

une vingtaine de séances !

La Compagnie Halem continue en 2022 son partenariat avec la mairie et la Ligue de l'Enseignement pour que vous ayez dorénavant des films toujours plus récents et actuels. Nous avons eu la chance de découvrir, fin 2021, le 3eme volet d'OSS117 ou le très émouvant TRIOMPHE avec Kad Mérad.

C'est avec **les BODINS en Thaïlande**, ou encore l'adaptation du roman **EN ATTENDANT BOJANGLES**, que nous entamerons l'année 2022. Et, comme d'habitude, des spectacles programmés chaque trimestre:

Après **LES SOEURS CHOCOLAT** et l'humoriste chanteuse **AGNES PAT** (ce spectacle a, malheureusement, dû être annulé), nous avons rendez-vous le 5 Mars avec les merveilleuses **DIVALALA**, qui, lors de leur tournée internationale, nous font le plaisir de s'arrêter chanter à Bretoncelles. Puis le 14 mai, l'on découvrira la pièce de théâtre à suspens **PIEGE POUR UN HOMME SEUL**, dernière adaptation d'Alfred Hitchcock.

Le titre des films non indiqués et toutes les dernières informations et annonces apparaîtront sur PanneauPocket, sur les pages Facebook « Bretoncelles », « Théâtre à Bretoncelles », ou vous les trouverez en simples recherches Google.

Les dates à venir :

Samedi 15 janvier : cinéma

Samedi 5 février : cinéma

Samedi 26 février : cinéma.

Samedi 5 mars : **spectacle,**

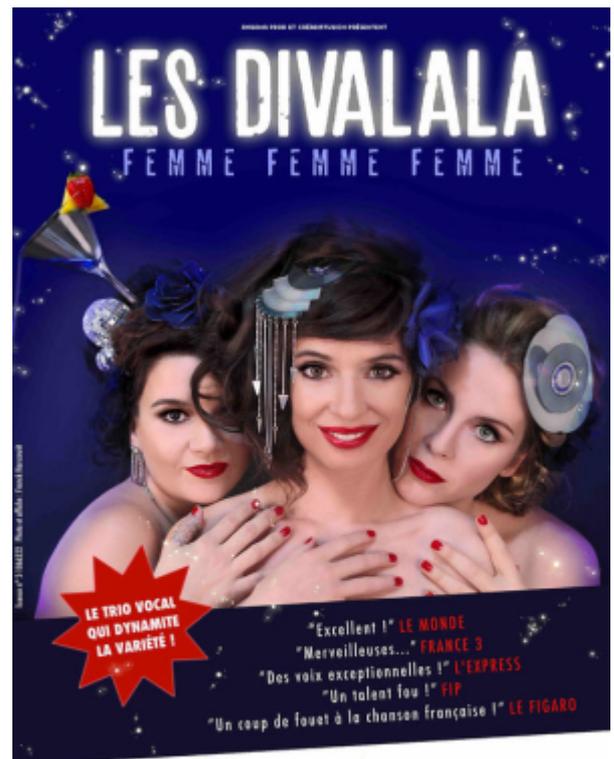
"Les DIVALALA"

Samedi 30 avril : cinéma

Samedi 14 mai : **pièce de théâtre,**

"Piège pour un homme seul"

Samedi 28 mai : cinéma



LES MERCREDIS ET JEUDIS À 21H À PARTIR DU 27 MARS

THÉÂTRE LEPIC

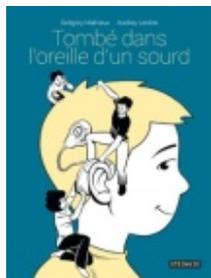
(ANCIEN CINÉ 13 THÉÂTRE) | 1 AV. JUNOT, 75018 PARIS - 01 42 54 15 12 - WWW.THEATRELEPIC.COM



L'équipe de la médiathèque de Bretoncelles vous souhaite une belle année 2022...

Quelques idées de lecture pour débiter cette nouvelle année

Tombé dans l'oreille d'un sourd de Grégory Mahieux et Audrey Levitre



Grégory et Nadège viennent d'avoir des jumeaux. L'un est intolérant au galactose et l'autre est sourd profond. On suit le parcours du combattant de cette famille pour que les enfants soient intégrés à la société. Une BD très émouvante et enrichissante qui éclaire le lecteur sur le handicap et les difficultés qu'il génère.

Papa l'argent et moi... de Julien Artigue



Une jeune fille de onze ans écrit des lettres à sa mère partie un an plus tôt. Elle évoque l'obsession de son père pour l'argent et comment cela impacte terriblement sa vie. Petit à petit, son père se met à avoir un comportement de plus en plus étrange et elle décide de mener l'enquête. Un roman touchant et réaliste.

La girafe qui rentrait mal dans sa case de Lorraine Les Bains



La girafe à un gros problème : impossible de rentrer dans la case qu'on lui impose. Elle décide de tout tenter pour y arriver : se ratatiner, se plier, se tordre... La girafe doit-elle vraiment tout faire pour rentrer dans sa case ou bien doit-on l'aider à s'en libérer ? Un album drôle et sensible.

Cuisiner l'histoire par Gastronomoek et Nota Bene



35 recettes à découvrir ou re-découvrir qui mettent en lumière des personnages, des lieux dans des époques plus ou moins connus du grand public. Un beau livre instructif et divertissant écrit par deux passionnés.

Groupe de travail sur le projet médiathèque

Dans le cadre du projet de rénovation de la médiathèque, un groupe de travail va être constitué pour permettre de discuter des futures orientations du lieu et de ses usages. Si vous souhaitez faire partie de ce groupe de réflexion, qui est ouvert à tous, vous devez obligatoirement vous inscrire auprès de

la mairie de Bretoncelles au 02-37-37-23-27.



Le Club de Gymnastique Volontaire de Bretoncelles a tenu son assemblée générale le 4 novembre 2021.

21 personnes étaient présentes à cette assemblée. Ont été évoqués plusieurs sujets, entre autre le rapport financier de l'année passée, le budget prévisionnel et l'assurance.

Certains thèmes ont nécessité un vote des adhérents, à savoir :

la publicité éventuelle pour le recrutement de nouveaux adhérents,

le repas de Noël, prévu au restaurant « La Gourmandise » à la Loupe le 16 décembre 2021,

l'organisation d'un vide-dressing, le 27 mars 2022 à la Salle des fêtes de Bretoncelles, salle prêtée gracieusement par le Maire,

la possibilité d'augmentation de la cotisation pour l'année 2022-2023.

La réunion s'est terminée dans un climat de confiance. L'ensemble des présents sont satisfaits du fonctionnement. Ils ont remercié les membres du Bureau pour leur disponibilité et leur volonté de valoriser le Club et ont renouvelé leur complète adhésion.

Toute nouvelle adhésion est la bienvenue, la cotisation sera calculée en proportion des mois de fréquentation. N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Martine Courtois

02 33 73 95 10

06 17 28 43 70





La boule bretoncelloise

Le 24 Septembre 2021, LA BOULE BRETONCELLOISE a organisé le dernier concours de l'année 2021, clôturé par une soirée barbecue sur le terrain municipal avec une quarantaine de convives. En cette journée fraîche et ensoleillée, les joueurs passionnés ont répondu présents et ont fini leur journée en partageant un repas convivial et le verre de l'amitié.

La saison de manifestations festives 2021 se termine mais

LA BOULE BRETONCELLOISE vous invite à nous rejoindre sur le terrain, été comme hiver sur le terrain municipal, pour les séances d'entrainement les Lundi, Mercredi et Vendredi de 14h à 18H.

Dates à retenir

Le 22 janvier 2022 : assemblée générale

Le 25 juin 2022 : fête de la boule

Le 27 novembre 2022 : loto des boules



Les pousses solidaires

Pour contribuer à la transition écologique de



Ce mois de novembre, l'association des Pousses Solidaires a réalisé sa première plantation d'arbres fruitiers sur le terrain situé à la Booz. Le projet de jardin partagé prend vie.

Des rendez-vous chaleureux sont programmés au printemps pour préparer le potager, remettre des composteurs mais aussi tout simplement se retrouver.

Le 12 mars prochain une foire aux graines vous sera proposée, ainsi qu'un atelier « zéro déchet »

A cette occasion, nous faisons un appel à dons pour des groseilliers à grappes, des framboisiers, des cassissiers, ou autres petits fruitiers, pour que nous puissions les planter dans le jardin partagé.

Un concours d'épouvantail est prévu lors du marché aux fleurs, bien sûr selon le contexte sanitaire du moment.

Venez nous rejoindre et adhérer aux Pousses Solidaires !

Adhésion de 15€/an.

Contactez nous au 07 86 84 71 38

Gaëlle Degortes, présidente de l'association



Club de basket ball

Nouveau

Tous les vendredis soirs au gymnase de Bretoncelles.

Entraînement de loisirs pour tous à partir de 16 ans, de 18h à 19h.

Venez faire des matchs et des concours de shoot avec nous.

Premier entraînement libre de cotisation puis inscription : 20 € l'année et certificat médical d'aptitude au basket ball demandé.

Pass sanitaire obligatoire selon les mesures sanitaires gouvernementales.

Président : Erwan Fauquet

tel : 06 50 10 70 51



Phyto-épuration
Bassins- Baignades naturelles
Aménagement & entretien jardins de toutes tailles



La Petite Forêt
61110 Bretoncelles
Tél : 06 28 34 90 50

Site web : www.crelo.fr
email : crelo.thomas.tissier@gmail.com



Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux aquatiques HVDH

En 2021, la pratique de la pêche n'a pas été impactée par la COVID 19 mais il a été difficile d'organiser des chantiers d'entretien importants, cependant des petites équipes de HVDH ont pu travailler sur les parcours, c'est ainsi que

la Donnette a été nettoyée du camping à la confluence avec la Corbionne et libérée de ses embâcles. HVDH remercie la municipalité de Bretoncelles pour le nettoyage des accès aux rives des rivières dans l'ENS.

Une « station de pêche électrique » sur la Corbionne, à la Pautonnerie, chez Mr BIZET est contrôlée tous les ans afin de recenser toutes les espèces de poissons et mesurer leur biomasse. **C'est peut-être sur cette station que le premier effet du réchauffement climatique dans nos rivières a pu être observé.** En effet, la présence de deux « vandoises », espèce d'eaux vives et fraîches essentiellement observée dans les grandes rivières, a surpris les techniciens et ces deux poissons ont été l'objet de toutes leurs attentions. **Il se pourrait que grâce à la restauration de la continuité écologique au niveau de Condé sur Huisne, ces vandoises aient remonté un petit cours d'eau au profil peu adapté, motivées par la recherche d'eaux plus fraîches.**

La pêche électrique de l'été 2021 a mis en évidence une variété satisfaisante des espèces pour cette rivière mais le nombre de truites recensées, avec une truite tous les dix mètres, est décevant alors que le parcours est riche en habitats. Le bon développement d'une espèce est caractérisé par la qualité des zones de reproduction et de nourrissage et de la quantité d'habitats. Dans la mesure où nous observons tous les hivers un nombre élevé de frayères sur la Donnette, **nous considérons que la végétation excessive sur les rives de la Corbionne est devenue, par endroits, un véritable problème** parce que l'absence de lumière ne permet pas la croissance des herbiers, refuges des insectes, larves et poissons, proies des truites. **Nous envisageons de procéder à une éclaircie de la végétation, conformément aux préconisations de l'arrêté de protection de biotope, afin d'en mesurer l'impact sur les herbiers et les populations.**

LE CAFÉ DES SPORTS DE BRETONCELLES SERA DÉPOSITAIRE DES CARTES DE PÊCHE HVDH EN 2022

HVDH vous souhaite une bonne année 2022 au bord de l'eau.

Michel Moulin, Président.



Pâty Immobilier à Nogent-le-Rotrou

Notre agence est spécialisée dans la transaction et la location immobilière. Vous souhaitez vendre ou louer votre bien, Pâty Immobilier vous propose :

- Un service d'estimation en cohérence avec le marché actuel
- Une diffusion innovante grâce à ses visites virtuelles 360
- Vue par drone sous conditions
- Un compte-rendu de visite systématique

Vous avez pour projet d'acquérir un bien immobilier ; consultez nos offres sur www.paty-immobilier.com et bénéficiez de l'accompagnement d'un conseiller expert.

M. Stéphane ROCHETEAU
Négociateur Immobilier
06 70 08 37 91
paty.immobilier.stephane@gmail.com

SARL GARAGE LABBE

2 Z.A. la croix des chênes
61110 Bretoncelles

02 37 29 02 43

**ENTRETIENS
RÉPARATIONS TOUTES MARQUES**



ASSOCIATION PLUMES ET TALENTS

UN PROGRAMME VARIE ET RAISONNABLE

Après une année 2021 où les activités de l'association ont été malmenées par la pandémie virale, l'association opte pour une année plus propice à des activités diverses

dans un programme varié mais raisonnable.

L'évènement majeur de l'année écoulée aura été la scission – toute amicale – d'une partie du bureau de l'association pour créer « SOS P'tits museaux » destinés à venir en aide à des chats errants et de les proposer à l'adoption après examen vétérinaire.

Le bureau de Plumes et Talents est placée sous la présidence d'André Papazian, déjà vice-président, connu comme animateur de Radio 61110 basée à Bretoncelles à la Médiathèque mais aussi comme auteur, scénariste et journaliste indépendant.

Le nouveau bureau entend poursuivre ses axes prioritaires

- comme l'édition de son recueil annuel de textes « la Belouette »,
- organiser et participer au "Salon du livre" qui aura lieu le 23 octobre 2022 ;
- mais aussi de participer à des salons du livre régionaux, comme celui de Berd'huis ou de Soligny la Trappe, pour présenter ses activités.

Parmi les axes ajoutés cette année se trouve la mise en valeur d'autres formes de culture telles que

la photographie et la peinture.

Avec la web radio Radio 61110 l'association entend être partenaire actif des cafés-littéraires proposés les vendredis à l'antenne. Une rubrique spécifique, en cours d'élaboration, sera ainsi présentée au cours de l'émission qui connaît une belle réussite d'audience. Par ailleurs, cette émission est animée par le Président de Plumes et Talents à qui l'on doit une belle exposition sur Zorro en bande dessinée et diverses conférences sur le monde des trains et de la bande dessinée.

Bien entendu, ce programme reste tributaire de l'évolution de la pandémie virale qui, si elle devenait moins pesante, permettrait d'ajouter une publication de « la Belouette » destinée aux jeunes talents en écriture, photographie ou peinture.

Fondée il y a 8 ans, Plumes et Talents entend poursuivre ses objectifs de découverte de talents.

Une tâche passionnante s'il en est.

PLUMES ET TALENTS VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNEE 2022

Plumes et Talents,
partenaire de l'émission
« Café littéraire »
sur RADIO 61110
la web radio basée
à Bretoncelles.





CLUB de LOISIRS de BRETONCELLES

Siège Social : Mairie de Bretoncelles, rue Lucien David, 61110 BRETONCELLES

Bernadette CHEVÉE, présidente

Téléphone : 06 75 52 00 67. Email : clrbretoncelles@gmail.com

Site : <https://www.clubdeloisirsbretoncelles.fr>



Le Club de Loisirs a repris ses activités dès octobre 2021.

La grande majorité de nos activités se déroule normalement, tant le besoin de convivialité de nos adhérents(es) a primé sur la morosité et l'isolement.

Concernant les moments marquants récemment :

- Le 24 novembre : les bénévoles du Club de Loisirs ont procédé à la première récolte de l'osier dans l'oseraie de l'Espace Naturel Sensible « des Grands Prés, entretenu par les bénévoles de BPN.
- Le 3 décembre : l'atelier Vannerie a repris comme prévu avec une vingtaine de participants.
- Le 18 décembre : notre participation au marché de Noël avec la tombola.



A noter sur vos agendas :

La traditionnelle Saint-Valentin le 14 février 2022 (en fonction des mesures sanitaires du moment).

En attendant le plaisir de nous retrouver sans contrainte sanitaire, mon équipe et moi-même vous présentons tous nos vœux de bonheur et de santé pour l'année 2022.

Bernadette Chevée





Meilleurs vœux pour 2022

Meilleurs vœux de santé pour cette nouvelle année pour vous-même et tous ceux qui vous sont chers... et que l'on voie la fin du Covid pour que la vie soit plus agréable pour nous tous.

Souhaitons au plus vite, comme avant, une vie sociale normale et pouvoir dire « A bas les masques ».

Nous devons nous recentrer sur les valeurs sûres : la famille, les amis mais aussi notre patrimoine pour lequel nous avons un rôle de restauration et de transmission aux nouvelles générations. Préservons aussi Notre Nature qui est essentielle à la vie.

Si, comme la centaine d'adhérents à notre association, vous souhaitez vous investir dans notre cause vous serez chaleureusement accueillis et pourrez participer, en fonction de vos souhaits, à nos différents chantiers.

Nous en profitons pour remercier les adhérents pour leur investissement (parfois physiques).

Un grand merci aux donateurs et donatrices qui nous soutiennent tout au long de l'année.

En attendant prenez soin de vous, protégez-vous et à très bientôt.

Nicole Aurillon, Présidente

E-mail : communicationbpn61@gmail.com

Site : bretoncelles-patrimoine-nature.fr



FERME DE LA DUFFETIÈRE



VENTE DIRECTE À LA FERME

COLIS DE VIANDE BOVINE DE RACE SALERS
LÉGUMES SECS – HUILE DE COLZA

06 48 09 99 24

**TOUS TRAVAUX
AGRICOLÉS**

Du semis à la récolte

**E.T.A.
du Perche**

Elagage
Débroussaillage
Taille douce
Etc ...

06 77 95 22 41

Florent ZAMBO
La Chasseguaise
61110 BRETONCELLES
etaduperche@laposte.net



SPIRIT MUAY THAI

smtcbretoncelles

L'activité « Boxe », proposée par Thierry DUCHEIX depuis 2 ans, s'est structurée en association en septembre dernier avec la création de l'association « SPIRIT MUAY THAI CLUB ».

Cette association propose des cours collectifs à destination des adultes et des enfants, deux fois par semaine. Ces cours s'adressent à ses adhérents souhaitant pratiquer un sport de loisir. Elle développe aussi des activités de préparation physique avec un cours, exclusivement féminin, de "boxe and fitness".

Le muay thai, souvent appelé à tort « boxe thaï » est le sport phare de la Thaïlande. Connu internationalement et véritable fierté locale, ce sport, très respecté, s'appuie sur de véritables règles de vie, mêlant aspects philosophiques et valeurs morales.

Muay signifie « ne faire qu'un » et thai signifie « être libre ». Huit valeurs sont dictées par le muay thai : maîtrise, courage, moralité, fair-play, respect, honneur, loyauté, humilité.

C'est cet esprit que souhaite promouvoir l'association avec des entraînements basés sur une préparation physique, des ateliers d'apprentissage de techniques et de maîtrise de son corps, dans une ambiance d'entraînement rigoureuse et exigeante, dans un esprit de respect, mais aussi de franche camaraderie et d'entraide.

L'association compte plus de 30 adhérents, de 7 à 70 ans, qui prennent plaisir à se retrouver depuis le mois de septembre.

smtcbretoncelles

smtcbretoncelles@gmail.com

Président : Joel Cuny

07 72 36 12 80





6 Pierres Paysagères
Sylvain Sagot

06 43 15 89 73
www.6pierrespaysageres.fr

Conception de Jardins
Aménagement allées
cours et jardins
Maçonnerie Paysagère
Aménagement en Bois
Clôture - Terrassement
Entretien de Parcs et Jardins



JOUR & NUIT

AMBULANCES Charles

Installation de téléassistance

50 avenue de Paris
28400 MARGON

02 37 52 15 58

contact@ambulances-charles.fr
www.ambulances-charles.fr



Liaison SAMU

depuis 40 ans à votre service

- Ambulances
- VSL
- Taxis
- Installation et gestion de téléassistance



Taxis 9 places



SOS P'tits museaux

L'Association SOS P'tits Museaux a encore fait de nombreux sauvetages et a réussi de nombreuses adoptions de chats et de chatons.

Elle est fière des résultats et devient de plus en plus importante.

Elle fait tout ce qui est en son pouvoir pour venir en aide et sauver les petites boules de poils félines.

Une bonne nouvelle ! L'association SOS P'tits Museaux a désormais une MARRAINE !

Six dames dont la marraine, Chantal, et ses amies Marie-Laure, Béatrice, Sandra avec deux accompagnatrices Christine et Fabienne sont venues nous rendre visite avec des cadeaux plein les bras et un chèque d'un montant plus que correct pour nous venir en aide.

Nous les remercions de tout notre cœur ! Merci à ces dames de l'association Simone Veil, foyer de l'Arche, Maison de Vie à Verneuil sur Avre dans l'Eure !

Afin de pouvoir continuer sa mission avec efficacité, nous cherchons activement des familles d'accueil à qui seront confiés les chats et chatons dans l'attente de leurs adoptions.

Nous avons besoin de tout le monde plus que jamais, des animaux étant toujours maltraités et abandonnés par certains êtres humains encore trop nombreux.

Vous pouvez nous aider en devenant **famille d'accueil**, en nous faisant des **dons pécuniers et/ou alimentaires** et aussi en **ADOPTANT** un de nos petits protégés.

Merci à vous !

Chantal Guilbert
Présidente de l'association
SOS P'tits Museaux
Tél. 02.37.37.28.97
Email : sosptitsmuseaux@yahoo.com



L'entreprise Orange et le Département de l'Orne (collectivité) sont engagés dans un grand programme d'aménagement du territoire : l'installation d'un réseau de fibre optique qui desservira toutes les habitations et les entreprises d'ici fin 2023.

Ainsi chaque foyer pourra souscrire un abonnement Internet "Très Haut Débit" auprès des opérateurs de télécommunication et bénéficier de services performants.

La fibre optique sera un câble aérien posé sur les mêmes poteaux que le réseau historique en fils de cuivre et qui permet la téléphonie et l'internet filaires.

L'élagage des arbres est nécessaire pour l'installation de la fibre. L'entretien annuel ultérieur sera aussi nécessaire pour éviter que des branches cassent les fils, notamment lors des tempêtes.

Cette nécessité d'élagage engage la responsabilité de tous les propriétaires riverains du réseau de fils téléphoniques. Il suffit d'un propriétaire défaillant ou d'une branche qui par accident casse les fils pour priver de service de nombreux habitants.

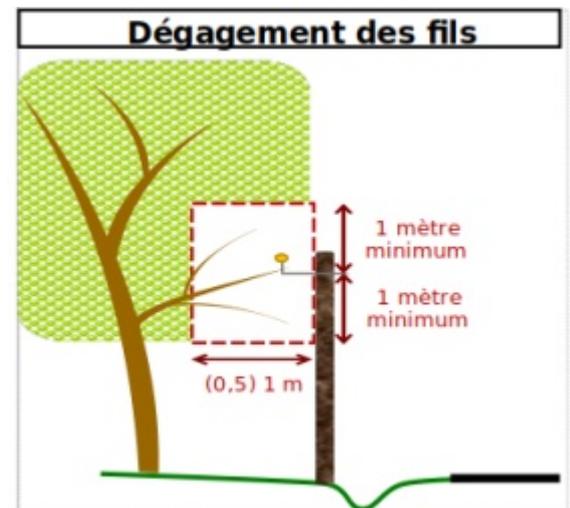
Pour permettre une mise en place réussie du nouveau réseau et faciliter l'entretien ultérieur, la Communauté de Communes a décidé de réaliser sur les voies communales 2 saisons d'élagage pour un linéaire total de plus de 60 km

(estimée à 170 000 €). Cette opération permettra de libérer l'actuel réseau téléphonique des branches.

L'élagage effectué par la collectivité ne permet pas de garantir un résultat satisfaisant sur les haies ornementales près des habitations (thuyas, lauriers, charmille, etc..). Leur élagage est donc laissé aux bons soins des propriétaires.

Lors des travaux, la circulation sera un peu perturbée et les élus vous remercient par avance pour votre compréhension. Il s'agira de travaux ponctuels. Ensuite, l'entretien se fera de façon annuelle.

Enfin, les élus espèrent que le nouveau réseau fibre optique, une fois en fonctionnement, répondra à vos attentes



Des conteneurs à vêtements viennent d'être installés

Vous les trouverez près de la gare et route de Saint Victor.

Afin de préserver la qualité de vos dons et leur assurer une seconde vie, nous vous remercions de respecter ces consignes :

- utiliser des sacs de 30 litres.
- Veiller à toujours bien fermer ces sacs.
- Ne pas déposer des vêtements en vrac ou dans des cartons.
- Donner des vêtements propres et secs. Les vêtements souillés (présence de graisse, peinture moisies etc) ne sont pas recyclables.
- Attacher les chaussures par paires, les mettre également dans des sacs bien fermés. Celles-ci, ainsi que les autres produits de maroquinerie, doivent être séparés des textiles.
- Si le conteneur est plein, ne pas déposer de sacs par-terre.

Noter que chaussures, petite maroquinerie, K-ways, cirés, doivent être en état d'être portés, car ils ne sont pas recyclables.



MOTS CROISÉS

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										■
4						■				
5				■					■	
6						■				
7			■	■				■		
8		■								
9		■					■			■
10				■	■					

Horizontalement

1. Souvent dénommées à tort « marrons ».
2. Native de Kampala.
3. Auras droit, par sa conduite, à récompense ou châtement.
4. Muse de la poésie lyrique. Désigne un goût aigre, désagréable.
5. Sauf, à une lettre près. 4ème partie du jour dans l'antiquité romaine.
6. Coiffure d'apparat. Inflorescence.
7. A condition... (que se soit retourné). Bien sec mais chiffonné / déformé.
- 8. Enfoncés dans la chair.
- 9. Terme musical. Tout seul.
- 10. Célèbre chevalier. En circulation.

Verticalement

- A. Qui peut être mangé.
- B. Conspuerais.
- C. Appréhenda. Groupe d'atomes.
- D. Garde le silence (v. pronom.) ; Symbole chimique.
- E. Maréchal roumain nazi exécuté en 1944.
- F. Poisson rouge. Demeure de l'oncle Tom
- G. Teindre en rouge vif (à l'aide d'une plante).
- H. Capitale du Niger. A fait du tort (p.p.).
- I. Crochet. mes proches, ma famille (n.m. pl.).
- J. Pronom personnel. Ils existent effectivement (adj.).

Solution p.39



RENOV'61

**TOUS TRAVAUX DE
RENOVATION DE
L'HABITAT**

CHEMINEES

La Rousselière
61110 BRETONCELLES

Téléphone : 02.33.25.91.66
Télécopie : 02.33.25.55.69

RC de l'Aigle B 409 888 179



L'Atelier d'Elisabeth
Restauration de céramique

Elisabeth Elisabeth
27 La Boog 61110 Bretoncelles
06 15 98 84 82

atelisab@orange.fr
<http://www.atelierdelisabeth.jimdo.com>

MATFER



MAGASIN D'USINE

MATFER

Le matériel professionnel à prix d'usine !

Retrouvez le catalogue et les actualités du magasin d'usine sur

www.matfer-magasinusine.com

**Ustensiles - Vaisselle - Articles éphémères - Poêles
Casseroles - Moules à pâtisserie**

Horaires magasin

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
14h-17h
Mercredi :
10h-12h 30 / 14h-17h
Samedi :
10h-12h 30



Longny-au-Perche

ZI Les Réhardières - Route de L'Aigle - 61290 Longny-au-Perche - 02.33.85.38.02

**Le magasin d'usine MATFER, c'est aussi 2 BRADERIES ANNUELLES :
une au printemps et une en hiver.**

Retrouvez toutes les informations sur nos manifestations et nos promotions sur notre site internet.



FRET Yannick
Artisan



**ENTRETIEN ESPACES VERTS
TRAVAUX DE COUVERTURE - ZINGUERIE
AMENAGEMENT INTERIEUR - EXTERIEUR ET
AUTRES PETITS TRAVAUX**

Tél : 06 32 11 79 09

« Plaisance » - 61110 Bretoncelles

Cabinet d'Architecture

21, rue de Boisard / Bellou sur Huisne
61110 REMALARD EN PERCHE

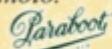
Tel : 02 33 25 78 02 Portable 06 82 39 14 43
Email : sebgarnier.archi@orange.fr

Sébastien GARNIER
Architecte DPLG

Spécialiste du Patrimoine Rural



Pascal Pommeret

*Cordonnerie - Clés
Tampons - Imprimerie
Plaque auto-moto.
Réparation *

Centre Commercial de l'Espérance
28400 Nogent le Rotrou
Tél : 02 37 52 08 70



 **thelem**
assurances

Gaëlle Thebault
Agent Général

Téléphone : 06 98 18 04 21
Fixe : 02 37 36 04 45

Assurances Particuliers, Professionnelles, Agricoles

Numéro d'orias : 19003585

Numéro Siret : 85157734600022

Annuaire de la commune

Mairie ☎ 02 37 37 23 27 Fax : 02 37 37 21 32

Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h30

Courriel : mairiebrettonnelles@orange.fr

Agence postale : 02 37 52 31 72

Communauté de Communes Coeur du Perche ☎ 02 33 25 44 85

École élémentaire ☎ 02 37 37 28 67

Directrice : **Madame Nathalie LIGER**

Cantine ☎ 02 37 37 21 08

Blog : <http://blogs.etab.ac-caen.fr/ecole-brettonnelles/index.php/>

Ramassage des ordures ménagères :

le vendredi matin dans le bourg

(sauf les 1er mai, Noël et jour de l'an)

Déchetterie à Rémalard

☎ 02 33 83 07 43

Eau

Brettonnelles : mairie * **Chantal Bâcle** : ☎ 06 29 52 88 57

Le Pas-St-L'Homer : * **Olivier Boulay** : ☎ 02 33 25 45 32

EDF ☎ 08 10 33 30 61

Gendarmerie ☎ 17

* Rémalard : lu. : 8h à 12h - me. et ve. : 14h à 19h

* Longny-au-Perche : tlj. ; 8h à 12h & 14h à 19h

Pompiers ☎ 18 (à partir d'un portable : 112)

SAMU ☎ 15

Médecin (Cour arrière de la mairie, 24 rue Lucien-David)

Dr Veronica RICO ☎ 02 37 37 20 08

SMS au 06 41 41 00 39

Consultations uniquement sur rendez-vous depuis le début de la crise sanitaire.

Masseur-kinésithérapeute (derrière la mairie)

Léa DEBRAY (leadebray@live.fr) et **Aurélien LEWALTER**

☎ 02 37 37 90 41.

Horaires : lu., ma., me., je. : 8h à 19h - ve. : 8h à 12h

Ostéopathe (derrière la mairie)

Marine GERMOND ☎ 07 84 97 02 55

Horaires du cabinet : lu., ve. : 9h à 20h et sa. : 9h à 12h

Pharmacie : Lu., ma., je., ve. : 9h à 12h30 & 14h à 19h. Mer., sa. : 9h à 12h30. Fermé le dimanche.

M. HÉDOUIN ☎ 02 37 37 20 38

Infirmières ☎ 02 33 83 62 62.

Maison de retraite ☎ 02 37 37 20 92

CPAM permanence à Mortagne-au-Perche au centre hospitalier, 9 rue de Longny, mercredi de 9 à 12h45 et 14 à 16h.

Assistante sociale ☎ 02 33 85 30 20 Permanence sur rendez-vous les 1ers et 3èmes mardis de 9h15 à 12h.

Ambulances

Ambulances Malnuit, Rémalard ☎ 02 33 83 56 56

Ambulances Charles, Margon ☎ 02 37 52 15 58

Centre hospitalier de Nogent-le-Rotrou :

1 avenue de l'Europe ☎ 02 37 53 75 75

Taxis, TAP (transport assis professionnalisé) :

Taxi Caillon ☎ 02 37 52 09 39 / 06 74 92 37 16

Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) ☎ 02 37 37 48 67

UNA (union nationale de l'aide) Pays du Perche :

☎ 02 33 85 30 50

ADMR (aide à domicile en milieu rural) :

☎ 02 33 83 72 10

Vétérinaires ☎ 02 33 83 65 65

Marchés : jeudi et samedi matin.

Agence postale communale : ☎ 02 37 52 31 72

du lundi au samedi, de 9h à 12h30,

dans les locaux de la mairie.

Espace Culturel Abbé Fret & Médiathèque

☎ 02 37 37 25 27 ou biblio@brettonnelles.fr

ma., je. : 9h à 12h - me., sa. : 9h à 12h & 14h à 18h.

Crédit Agricole

☎ 08 25 84 04 55

mardi et vendredi de 9h à 12h15.

Uniquement sur rendez-vous.

Notaire

Étude Bellemère ☎ 02 37 37 20 02

Fax : 02 37 37 26 32

Paroisse catholique

<https://www.paroissesperchesud.fr/spip.php?rubrique3>

Renseignements ☎ 02 37 37 21 45

Mission locale ☎ 02 33 83 09 42 (La mission locale est un espace d'intervention au service des jeunes 16 - 25 ans).

Annuaire des associations

AAPPMA HVDH (Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques Haute Vallée de l'Huisne) : ☎06 79 12 27 04

Michel MOULIN, michel-andre.moulin@laposte.net

ABEL (Association paroissiale Bretoncelloise d'Éducation & Loisirs) :

Rémy TAFOIRY, 2 rue de la Passerelle, Bretoncelles, ☎ 02 37 37 21 45

ACPG (Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre) :

Pascal GEORGES, aacpg.bretoncelles@gmail.com
www.bretoncelles.fr/acpg-accueil.html

ADI (Association pour la Diffusion de l'Information) :

Nelly SLATER, Mairie de Bretoncelles, ☎ 02 37 37 23 27 & mairiebretoncelles@orange.fr

Amicale des Pompiers : Damien DOS ANJOS,

Mairie de Bretoncelles ☎ 06 21 21 66 71
amicale.sp_bretoncelles@yahoo.fr

APE (Association des Parents d'Élèves) : Laetitia FARDOIT, ape.bretoncelles@hotmail.com

Association des Galas de danse (*danse contemporaine, classique et jazz avec le soutien de la CdC du Perche rémalardais*) : Morgane BASTARAUD
☎ 06 72 85 79 48 morganebasta@hotmail.com

Au Clair de Lune (École de musique associative) : Valentin AKRICHE, Chemin d'Arrondeau ☎ 06 73 91 09 34, Auclairdelune.asso@gmail.com et www.facebook.com/Asso.AuClairDeLune

Badminton Club Bretoncellois : Arnaud Ritz, ☎ 06 51 24 74 33 & bcb61.free.fr

Bille de Clown : Mairie de Bretoncelles, (Aïkido, Chant,...)

Boules Bretoncelloises : André Ferroudj, 4 Boncour Sablons sur Huisne. ☎ 09 67 83 29 58

Spirit Muay Thai : Joel Cuny ☎ 07 72 36 12 80

Bretoncelles, Patrimoine & Nature (BPN) :

Site : www.bretoncelles-patrimoine-nature.fr
email : communicationbpn61@gmail.fr
Facebook : bretoncellespn
☎ 06 87 41 02 44 Nicole Aurillon

Club de Loisirs : Bernadette CHEVÉE,
☎ 06 75 52 00 67
email : clrbdeloisirsbretoncelles.fr

Échollines (Chorale) : cpr.echollines@orange.fr
Hilary DRIVER (Présidente) ☎ 06 89 54 24 79 et
Bernadette BUQUET (Chef de chœur) ☎ 06 08 12 16 24

Étriers Bretoncelles : Marie-Laure DUBOIS TOSO,
1 Montras, etrierbretoncelles@gmail.com, ☎ 06 79 21 64 08

Hautes Planches (Fanfare de) : (pour l'instant, fanfare...
mais d'autres activités à suivre prochainement !)
3 lieu dit Haute Planche ☎ 02 18 00 15 48

Football Club Espoir du Perche (enfants et jeunes) :
Laurent DALIDET ☎ 06 66 74 21 40

GV - GFB (Gymnastique Volontaire - Groupe Folklorique Bretoncellois) :
Brigitte MARTIN, ☎ 06 70 05 13 75 et
Mairie de Bretoncelles, ☎ 02 37 37 23 27 & bretoncelles.fr

Gymnastique d'Entretien : Nadine Boyer.
1 rue du mont Harou. Moutiers au Perche.
☎02 33 25 83 40

Halem Théâtre : Marie Florence Duprieu, Mairie de Bretoncelles, ☎ 06 60 15 39 30 ou 02 37 37 23 27 ou halemtheatre@gmail.com

Livres au Perche : Donatella THÉZÉ, 32 rue Jules-Lemaître ☎ 02 37 37 28 14, tanguygarric@free.fr

Pèlerine (La) : Béatrice LANNUZEL, EHPAD, 40 résidence Les Grands Prés ☎ 02 37 37 20 92

Pongistes Cœur du Perche : Daniel SECRÉTAÏN,
La Baudorière, La Madeleine-Bouvet ☎ 02 33 25 06 72.
famille.secretain@orange.fr

Pousses solidaires ^ (Les) : Gaëlle Desgortes
☎ 07 86 84 71 38 ou lespoussessolidaires@mailo.com

Plumes & Talents : André PAPAZIAN
☎ 06 40 91 70 26 & papazian.a@wanadoo.fr

Radio 61110 : https://radio61110.blogspot.com & radio61110@gmail.com

Tae kwon do «Les Perchés du Art'Tae» :
Secrétariat & info ☎ 06 67 03 90 89,
lesperchesduart.tae@gmail.com

SOS P'tits Museaux
☎ 02 37 37 28 97
sosptitsmuseaux@yahoo.com

Dates à retenir

Prochains Conseils Municipaux

Vendredi 28 janvier

Vendredi 25 février

Vendredi 25 mars

Permanence des élus
Afin de favoriser le dialogue et répondre à vos questions
Monsieur le Maire
reçoit sur rendez-vous tous les mardis, jeudis,
vendredis et samedis
(ou sans rendez-vous, si disponible)
de 10 h à 12 h.
Chantal Bâcle, Annick Haye, Michel Lemonnier
vous accueilleront sans rendez-vous, respectivement
les mercredis, vendredis et samedis
de 10 h à 12 h.

Dates à retenir

Lundi 14 février

Repas dansant de la Saint Valentin à la salle des fêtes

Dimanche 27 mars

Vide dressing à la salle des fêtes

Samedi 2 avril

Rando 61

(La pandémie le permettant)

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	C	H	A	T	A	I	G	N	E	S
2	O	U	G	A	N	D	A	I	S	E
3	M	E	R	I	T	E	R	A	S	
4	E	R	A	T	O		A	M	E	R
5	S	A	F		N	O	N	E		E
6	T	I	A	R	E		C	Y	M	E
7	I	S			S	C	E		I	L
8	B		I	N	C	A	R	N	E	S
9	L		O	P	U	S		U	N	
10	E	O	N			E	M	I	S	E

Réunion du Relais d'Assistantes Maternelles (R.A.M.) tous les mois

Se renseigner à la Communauté de Communes

02 33 25 44 85

Un site dédié tout particulièrement aux familles :

Communauté de communes Coeur du Perche

Service Jeunesse

Zone d'activités Saint-Marc Ouest

61110 Rémalard-en-Perche

Mail : jeunesse@coeurduperche.fr Tel : 02 33 25 44 85

<https://jeunesse.coeurduperche.com>

Per'Chouette

Maison de la petite enfance

2 rue Gustave Le Corre

61110 Sablons-Sur-Huisne

Tél : 06 74 29 22 32

maisondel'enfance@people-and-baby.com

Possibilité d'accueil des moins de 3 ans

du lundi au vendredi de 7 h30 à 18 h30.

Assistantes maternelles agréées

Mme Aubry Line 5 la Malardière

06 77 95 97 33

Mme Garnier 10 Résidence Octave Mirbeau

06 19 21 21 21

Mme Gontier Betty 3 rue de la Passerelle

02 18 00 60 95 / 06 04 48 53 44

Mme Léger Séverine Plaisance

02 37 37 24 55

Mme Marchand Hélène 1 Clos des Brissetières

02 37 37 26 66

Mme Pichois Evelyne 4 résidence de la Corbionne

02 37 37 24 04

Mme Ritz Stéphanie 7 Jonville

06 49 95 76 33

Mme Riva Annick 2 rue Roger-Calbris

02 37 37 27 94

Horaires SNCF (jusqu'en juillet 2022)

Il y a des travaux partout... tout le temps !

Pour celles et ceux qui le peuvent, nous vous invitons à consulter le site

<https://www.ter.sncf.com/centre-val-de-loire>

Fiche horaire Paris - Versailles - Chartres - Nogent-le-Rotrou - Le Mans... et retour :

https://cdn.ter.sncf.com/medias/PDF/centre_val_de_loire/3_tcm56-129164_tcm56-227899.pdf

PARIS - CHARTRES - NOGENT LE ROTROU - LE MANS.											
Jours de circulation	L à V	L à V	L à V	S	Q	L à V	SDF	L à V	L à V	SDF	L à V
PARIS MONTPARNASSE		05:33	07:09	06:36	11:06	15:06	16:09	16:24	17:24	18:09	18:24
VERSAILLES CHANTIERS		05:46	07:25	06:52	11:22	15:22	16:25	16:40	17:40	18:25	18:40
CHARTRES (correspondance A)		06:43	08:24	07:37	12:08	16:09	17:24	17:27	18:27	19:24	19:27
CHARTRES (D)	06:22	06:47	08:29	08:29	12:29	16:29	17:29	17:29	18:29	19:29	19:29
LA LOUPE	06:43	07:16	09:01	09:01	13:02	17:02	18:02	18:02	19:02	20:01	20:02
<u>BRETONCELLES</u>	06:51	07:23	09:09	09:09	13:10	17:10	18:10	18:10	19:10	20:10	20:10
CONDE SUR HUISNE	06:56	07:29	09:15	09:15	13:16	17:16	18:16	18:15	19:16	20:16	20:16
NOGENT LE ROTROU (A)	07:01	07:34	09:22	09:22	13:22	17:22	18:22	18:21	19:22	20:22	20:22
NOGENT (Correspondance L)	07:02	07:35	10:40	10:42		18:07	18:25	18:24	19:44	20:44	20:46
LE MANS	07:50	08:22	11:22	11:22		18:55	19:17	19:14	20:24	21:24	21:27
LE MANS - NOGENT LE ROTROU - CHARTRES - PARIS MONTPARNASSE.											
Jours de circulation	L à V	L à V	S	L à V	Q	Q	L à V	L à V	Q		
LE MANS	03:38	06:01		06:38		12:38	15:35	16:38	17:38		
NOGENT LE ROTROU (A)	04:15	06:31		07:29		13:25	16:11	17:25	18:14		
NOGENT (Correspondance L)	05:37	06:37	06:37	07:30	08:37	13:34	16:37	17:37	18:43		
CONDE SUR HUISNE	05:44	06:44	06:43	07:37	08:43	13:40	16:43	17:43	18:50		
<u>BRETONCELLES</u>	05:50	06:50	06:49	07:44	08:49	13:46	16:50	17:50	18:56		
LA LOUPE	05:59	06:59	06:58	07:54	08:58	13:54	16:58	17:58	19:05		
CHARTRES (A)	06:29	07:30	07:30	08:30	09:30	14:23	17:30	18:30	19:36		
Chartres (Correspondance D)	06:31	07:32	07:36	08:34	09:35	14:52	17:35	18:35	19:38		
VERSAILLES CHANTIERS	07:24	08:24	08:38	09:25	10:37	15:41	18:38		20:40		
PARIS MONTPARNASSE	07:35	08:35	08:50	09:36	10:50	15:53	18:50	19:44	20:52		

Horticulteur & Pépiniériste

SARL

**AUX FLEURS
DE
COULONGES**

Producteur - Vente au détail
Le Haut Morin - 61110 Coulonges-les-sablons
02 37 81 39 79

Plantes à offrir
Plants de légumes
Arbustes et fruitiers
Toutes compositions florales

Mr **REBRAY Stéphane**
ENTRETIENS PARCS ET JARDINS

15 rue Madeleine Bigot
61110 Conde Sur Huisne

02-33-73-08-21
06-22-39-41-47

 *Elodie Savard*
11 La Godefraise
61110 Bretoncelles

06 70 36 99 03
lovemyskin.28@gmail.com
lovemyskin.28

Uniquement sur rendez-vous

*Conter
Fleurettes*

Artisan fleuriste
Cadeaux

13, place du Général de Gaulle
61110 BRETONCELLES
02 37 37 07 16

Coiffure Nacrée
Homme / Femme / Enfant

Tél. **02 37 37 24 10**

4, place du Général de Gaulle
61110 Bretoncelles

TRANSPORTS & DEMENAGEMENTS

ALG
DISTRIBUTION

Camion 20 m3 avec hayon
Transport de vos achats encombrants
Déménagement dans toute la France
Liaison quotidienne sur la Région Parisienne

Tél: 0611315108
BRETONCELLES

Mail: algdistribution61@gmail.com

TAXI CAILLON
À votre disposition 24/24 et 7/7

Nous sommes à votre disposition pour vous conduire vers tous types d'établissements, en vous accompagnant dans les démarches administratives.
Contactez nous au **02.37.52.09.39** ou **06.74.92.37.16**



Bretoncelles pratique

LES FLAVEURS DU PERCHE

Boulangerie Pâtisserie



- Baguette du Perche
- Fleurysette
- Pains spéciaux
- Produits maisons (Macarons, chocolats, glaces, ...)

Isabelle et Christophe BARBATTE
1, rue Gureau 61110 Bretoncelles tél : 02 37 37 22 77

ARTISAN, RESTAURATION DU PATRIMOINE

MENUISERIE A.R.P. EBENISTERIE

Pascal ODILLARD

Z.A. Saint-Marc - 61110 DORCEAU
Tél : 02 33 83 28 59 - Fax : 02 33 83 28 69
Site internet : www.arpatrimoine.com
Email : a.r.patrimoine@wanadoo.fr

Entretien THOMAS Parcs & Jardins Christophe

La Jolivetière
61110 CONDEAU

LIGNE DIRECTE **02 33 73 38 23**

SECURITEST

CONTROLE TECHNIQUE

Sébastien PIGEON
Responsable du centre

CONTROLE TECHNIQUE
BRETONCELLOIS

4 ZONE ARTISANALE DE LA
CROIX DES CHENES
61110 BRETONCELLES

Tél : 02 37 37 24 20
www.bretoncelles.securitest.fr

Entreprise indépendante affiliée au réseau Sécuritest, membre du groupe SGS.

EN VRAI,
PLUS ON SE PARLE,
MIEUX ON SE COMPREND.

Être mutualiste,
c'est agir au contact
de nos 3,5 millions
de sociétaires,
sur le terrain.



groupama.fr | Groupama Centre Manche

Prévoyance | Auto | Habitation | Santé

📍 Votre nouvelle agence de Rémalard 61110 - Zac de Sain Marc Dorceau - Tél. : 02.33.73.73.55

N°Cristal 09 69 36 10 11

APPEL NON SURTAXÉ

Groupama
CENTRE MANCHE
le vole vie s'assure ici

SARL BEATRIX



**Maçonnerie
Couverture
Restauration
Plâtre
Aménagement
de combles
Pose fenêtres PVC
Carrelage**

Le Petit Boulay - 61110 DORCEAU
Tél. 06 33 73 65 16



11 ter rue Lucien David 61110 Bretoncelles - Tél : 02 37 37 21 86 Port. : 06 19 60 51 81
 Web : <http://www.tireau-pitel.com>

Chauffage toutes énergies (qualigaz - qualifioul)
 Plomberie - Sanitaire
 Electricité
 Climatisation - Ventilation
 Dépannages - Services Après vente
 Pompes à chaleur QualiPAC
 Alarme
 Portail Electrique
 Domotique

**LE CRÉDIT AGRICOLE NORMANDIE
 VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS PROJETS.**

RÉMALARD

28, place du Général de Gaulle
 61110 Rémalard
 Tél : 02 33 81 54 18

BRETONCELLES

21, place du Général de Gaulle
 61110 Bretoncelles
 Tél: 02 33 81 57 83



CASSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE NORMANDIE. Société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 15 Esplanade Brillaud-de-Lajardière, CS 25 014, 14000 CAEN CEDEX 4, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Caen sous le numéro 478 034 930. Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le numéro 07 027 898.



*Garde d'animaux
 Visites à domicile*

Compagnie de Sophie
Sophie Tanforti : 06 29 30 04 64
encompagniedesophie@orange.fr
 N° Siret : 533 457 800 00019

AMBULANCES MALNUIT s.a.s

32 Véhicules et 41 Années d'Expérience à votre service !

TAXI - AMBULANCES - V.S.L.

**POUR TOUS
 TRANSPORTS :**

*Transports Urgents,
 Liaison SAMU,
 Médecins Traitants*



N° d'agrément : 61/02

TAXI :

*Aéroports,
 Gares, etc.*

46 personnes à votre service pour une prise en charge toujours plus humaine et de qualité

Contactez-nous pour tous renseignements - 61110 RÉMALARD - Tél. 02 33 83 56 56



SARL CHALLIER

13, rue Lucien David
61110 BRETONCELLES

Salle de Bains - Chauffage toutes énergies
Plomberie Sanitaire - Electricité - Climatisation - Ventilation
Energies Renouvelables - Service Après-vente

Tél : 02 37 37 21 62 - Fax : 02 37 37 27 15

GARAGE GESLAIN

AD

EXPERT



Réparation toutes marques
Mécanique - Dépannage
Tôlerie - Peinture

Vente Neuf et Occasion - Reprises
Location - Vente et réparation
Matériels Espaces Verts

Tél : 02 37 37 20 16

1, rue Ernest Sagot - 61110 BRETONCELLES
Fax : 02 37 37 27 37

ENTREPRISE DE TERRASSEMENTS

FOSSES SEPTIQUES, DRAINAGE, TERRASSEMENTS EN TOUS GENRES.



MARCHAND JEAN-LOUIS

Le Clos des Brissetières
61110 Bretoncelles
TEL : 02 37 37 26 66



IMPRIM 28

et la couleur prend forme !

Création et mise en page de vos documents
Impression offset et numérique, façonnage
Grand format sur bâche, adhésif,...

imprimvingthuit

11 rue de la Fuye | 28400 Nogent-le-Rotrou
contact@imprim28.fr | www.imprim28.fr | Tél. 02 37 52 59 18 | Fax 02 37 52 79 36